



QUAND RURAL NE VEUT PLUS DIRE AGRICOLE

MARIE DEBOIS

ETUDE ACRF 2010

Série Milieu Rural

Déjà parus aux éditions ACRF :

WARRANT F., *La mobilité des personnes en milieu rural*, ACRF, Série Milieu Rural, 2005, 153p., D/2005/10.424/1

Collectif ACRF avec la collaboration de HENNEQUIN P., *Dieu à l'épreuve des images*, ACRF, Série Recherche de sens, 2005, D/2005/10.424/2

ANSAY F. et WARRANT F., *Se loger en milieu rural, un défi*, ACRF, Série Milieu Rural, 2006, 104p., D/2006/10.424/2

ANSAY F., *Le milieu rural, un espace à habiter*, ACRF, Série Milieu rural, 2006, 104p., D/2006/10.424/2

JAMAR A. et LAURENT B., *100 ans d'ACRF. Genèse et transformation d'un mouvement social*, Série Milieu Rural, 2007, 67p., D/2007/10.424/1

BODSON F., *Des commerces et des services à proximité en milieu rural*, ACRF, Série Milieu Rural, 2007, 65p., D/2007/10.424/2

HENNEQUIN P. avec la collaboration de LAURENT B., *Croyances religieuses ? Dérives sectaires ? apprendre à discerner*, ACRF, Série Recherche de Sens, 2008, 38p., D/2008/10.424/2

JAMAR A., *Femmes en mouvement. Portraits d'actrices*, ACRF, Série Milieu Rural, 2008, 73p., D/2008/10.424/1

GEORIS C., *La précarisation des femmes en milieu rural. Approche quantitative*, ACRF, Série Milieu Rural, 2008, 57p., D/2009/10.424/1

GEORIS C., *Résister et adapter ses pratiques à la condition précaire. A propos de la précarité de femmes de plus de 45 ans en milieu rural*, ACRF, Série Milieu Rural, 2008, 36p., D/2009/10.424/2

ACRF

Dépôt légal D/2010/10.424/1

Action Chrétienne Rurale des Femmes asbl

Rue Maurice Jaumain, 15

B-5330 ASSESSE

contact@acrf.be

www.acrf.be

Septembre 2010

Graphisme couvertures : Amanda Halloy

Impression : Imprimerie G. Doneux & Fils s.a.

INTRODUCTION

« La campagne est embrouillée entre histoire et représentations mentales. Elle reste à inventer, à s'imposer entre la nostalgie et la négation, entre le productivisme et l'utopie. Elle s'inscrit dans une dimension imprévue de la modernité, celle d'établir une contre-production, un contre-modèle. Pour cela, elle doit « déconstruire » les représentations dont elle est victime. (...) On se prend à rêver de ces vieux villages qui, loin de muséifier les pierres et la vie, bruissaient de chants animaux, de discussions, de jeux... retrouvant leur sens. (...) Si l'urbain a besoin de verdure, de vrais produits, d'air sain, d'horizon, le rural a, lui aussi, besoin d'affirmer des valeurs renouvelées. » (Farinelli, B., pp.26-52)

Nous sommes le premier septembre.

Christian entre à la maison communale et dépose son dossier concernant l'agrandissement de son exploitation au service de l'urbanisme.

Pendant ce temps, chez Mireille, divers habitants se réunissent et discutent de l'organisation d'une pétition contre l'installation d'éoliennes au village,

pendant que Mathias attend son ami pour se rendre au cinéma de la ville toute proche.

Jean, quant à lui, s'installe dans son fauteuil et profite de discrets chants d'oiseaux pour se reposer.

Alors que dans la cour de récréation, des enfants se racontent leurs vacances,

à la maison communale, Mr le bourgmestre discute avec un échevin de la mise en place de balades familiales à la découverte de la nature.

Et vous ? Peut-être vous reconnaissez-vous dans une de ces situations ? Ou peut-être habitez-vous à la campagne d'une autre façon ou pour d'autres aspirations ?

Aujourd'hui, les attentes et les intérêts des habitants du milieu rural se diversifient. Nos villages changent, s'agrandissent. Leurs habitants changent, se multiplient. Ces différentes aspirations rendent latentes certaines confrontations...

L'agriculture ne représente plus, à l'heure actuelle, la principale fonction du milieu rural. Devenus minoritaires, les agriculteurs doivent souvent se battre pour pouvoir continuer à exercer leur activité.

Par ailleurs, la place de la femme agricultrice a elle aussi beaucoup changé. Certaines travaillent à l'extérieur et/ou ont un rôle limité au sein de l'exploitation.

Cette étude propose une approche socio-historique de l'évolution du milieu rural et en corollaire, du milieu agricole, afin de comprendre les crispations qui peuvent exister aujourd'hui entre ces deux milieux. Elle se base sur les travaux de sociologues, agronomes et économistes, tant français que belges. Elle met entre autres en évidence des transformations importantes dans le rôle que les

femmes jouent au sein des fermes¹. Pour étayer cette approche théorique, nous avons eu recours à des témoignages issus de « *Gens de la terre, témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices en Wallonie* », de René Sépul et Cici Olsson, édité en 2003 par les éditions Labor en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin. Ces récits de vie entrecouperont les différentes parties de l'étude...

¹ Cette observation intéressante nous donne l'envie d'en faire l'objet d'une seconde étude afin d'analyser le rôle que joue la femme dans la conduite ou la vie (survie ?) des exploitations agricoles et sur les relations entre résidents agriculteurs et résidents non-agriculteurs dans nos villages.

LE MILIEU RURAL

« La ruralité est devenue un fantasme gigantesque de la société française. Tous les soirs à 20h, la France urbaine croit dîner d'un pot-au-feu sur une toile cirée nappant du chêne, alors qu'elle bâfre des Mac-Do ou des pizzas sur une table en aggloméré de chez Ikéa. Marianne s'endort en comptant les moutons dans les verts près pendant que les porcs bretons pissent le nitrate à discrétion, plus que ne peut en diluer l'eau des sources. » (Luneau, 1997, p.14.)

TRANSFORMATION DU VILLAGE DU DEBUT DU XX^{EME} SIECLE A NOS JOURS...

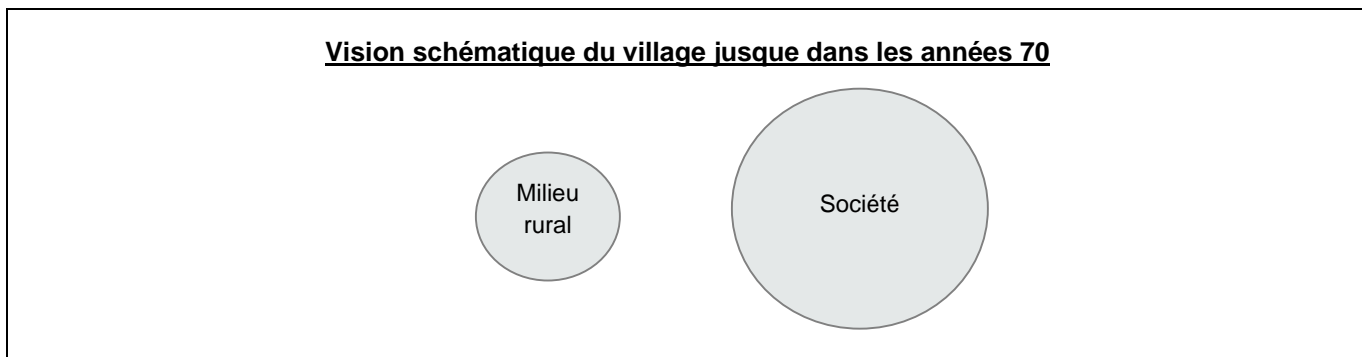
Cet extrait provocateur éclaire parfaitement le paradoxe actuel qui plane dans nos campagnes. N'allez pas dire à un villageois qu'il mène le même rythme de vie qu'un citadin, vous le vexeriez. En effet, il se définit autrement et distingue nettement son milieu rural du milieu urbain ; il pourra même parfois les opposer. Le traiter d'urbain relèverait donc d'une injure ! Et pourtant, les scientifiques qui s'intéressent à la ruralité constatent une homogénéisation des modes de vie de ces deux milieux et considèrent la distinction « ville/campagne » comme devenant désuète. Lannoye temporalise cette évolution en affirmant que : « la distinction entre la ville et la campagne a été claire en Belgique jusqu'à la fin du XIX^e siècle seulement (...). Cette situation disparaîtra progressivement après la Seconde Guerre Mondiale (...). » (1996, p.32.)

Jusque dans les années 70, la campagne est caractérisée comme une « collectivité » opposée à la société « englobante ». Mendras, dont l'ouvrage « *Société paysanne, éléments pour une théorie de la paysannerie* » reste une référence du genre, illustrera bien ce paradigme en spécifiant le milieu rural comme une **collectivité locale de petite dimension et d'interconnaissance**, à forte homogénéité culturelle, réunissant toutefois une grande diversité sociale (1976, p.56). Telle est, selon l'auteur, la vie de nos ancêtres lointains² mais encore de la génération née au début du XX^e siècle.

² Oris soutient Mendras en affirmant qu' « En 1800, le monde rural abritait 80% de la population ». ORIS, M., *Péri-urbanisation et rurbanisation en Wallonie* in Les Cahiers de l'Urbanisme, n°28-29, février 2000, p.56.

Chamboredon va contester cette mystification du milieu rural qui le présente comme une communauté forte, à l'abri de tout changement social (1985, p.567). Selon lui, Mendras ne tient pas compte des conséquences de la **révolution industrielle** sur les villages, c'est-à-dire de la «ruralisation» ou de la «paysannisation» des campagnes. A cette époque, beaucoup de villageois, s'ils ne sont pas employés aux champs ou à la ferme, sont amenés à quitter leur village pour trouver du travail dans les usines de la ville. Le village se voit donc vidé progressivement de certaines couches de la population (petite bourgeoisie et prolétariat) favorisant ainsi l'**homogénéisation** de la population villageoise³. Néanmoins, afin de réduire cet exode rural, l'établissement de la SNCV⁴ (Société Nationale des Chemins Vicinaux) en 1884 va permettre à de nombreux ouvriers de réaliser les navettes entre domicile et usine, arrivant ainsi à maintenir une partie de la main-d'œuvre dans les villages⁵.

La théorie de Mendras, même controversée, reflète ce que la majorité des esprits retient du village en ces temps-là : il est **clos, indépendant et solidaire**.



Mormont et Mougenot renchéiront sur Chamboredon en ajoutant que «cette stylisation des communautés paysannes est produite précisément au moment où elles entrent dans un processus d'effritement ou de disparition, au moment où l'urbanisation et la modernisation technique les transforment ou commencent à les intégrer » (2002, p.171). Ce réajustement met en évidence l'élément

³ Déjà après les premières années du XXe siècle, la proportion de citadins dépassait la moitié de la population pour atteindre son maximum (58,8%) dès 1961. ORIS, *Opcit.*, p.56.

⁴ « Nos gouvernants et nos capitaines d'industrie ont toujours préféré tenter de maintenir la main-d'oeuvre ouvrière dans ses villages d'origine, quitte à lui imposer des navettes longues. Pour autant que celles-ci ne soient pas trop onéreuses –et les coupons de semaines de la SNCV, au tarif extrêmement modique, y contribuaient largement. Il existe donc depuis longtemps une espèce particulière de travailleurs, mi-ruraux et mi –urbains : ce sont les ouvriers que les trains amènent de leur village aux usines et qui retournent chez eux à la fin de la journée”. SARLET, D., *Une définition de la ruralité ?* in Les Cahiers de l'Urbanisme, n°38, mars 2002, pp.16-17.

⁵ Pour se faire une idée de la vie dans les campagnes du Brabant wallon au début du XXe siècle, se référer à P. DELFOSSE, *C'est beaucoup changé de dans le temps*, 1988. En voici un exemple p.24 : “Il y en a un ici, à Incourt qui allait prendre tous les jours le train à Rosière, il y a certainement deux heures à pied! A quatre heures du matin, il allait travailler près de Liège. Je crois que c'était un charbonnage et il revenait le soir. Donc, il faisait quatre heures de marche! Quelle affaire! Terrible! Et il a fait ça des années et des années.”

déclencheur qui rompt une seconde fois l'autarcie de ces collectivités et engendre le début de l'urbanisation des villages : le **progrès technique**. Cette modernisation débute après la Seconde Guerre mondiale et s'incarne particulièrement dans le développement fulgurant de l'automobile⁶: « Certes, les « Trente Glorieuses » (1945-1975) (...) furent caractérisées, dans tous les pays industrialisés, par le développement rapide de l'industrie automobile et le passage d'une économie de l'offre à une économie de la demande, fondée sur un recours massif au crédit privé et public, propice un peu partout à la réalisation, sur le même modèle, de gigantesques travaux d'infrastructure et à l'équipement automobile des ménages (Flonneau, 2008 ; McShane, 1997).

Il n'y a pas de raison de penser que la Belgique, à la pointe des idées modernes et en pleine croissance économique, échappe à ce mouvement (Montulet, 1996) »⁷. A cette époque, le développement de l'économie fordiste, c'est-à-dire des politiques keynésiennes, fondé sur la consommation de masse et soutenu par l'Etat, érige l'automobile, mais aussi le logement⁸ en pôles de consommation assurant la croissance économique (Lannoye, p.41). Et cela se réalisa : en 1950, 50.000 voitures équipent les ménages belges ; en 1980, elles sont 300.000 ! (et en 2007, on compte 5.000.000 de voitures en Belgique). « La mobilité mécanisée, fraîchement née pour les besoins de l'industrie florissante, marque le paysage et en modifie sa perception » (Opcit., p.55). Le succès populaire de l'automobile et la construction des autoroutes n'ont fait effectivement que renforcer l'interdépendance, chez nous, des villes et des campagnes. C'est au départ de l'agglomération de Bruxelles que l'exode urbain (corrélé aussi à la montée des prix fonciers de la ville et à l'apparition des nouveaux modes d'habiter) va débiter. Nous sommes dans les années 60. Déjà, à cette époque, ce sont les communes rurales de la future Province du Brabant wallon qui vont connaître une croissance démographique importante. Ce mouvement se généralisera par la suite dans toutes les communes rurales de la Wallonie à des vitesses et degrés divers⁹. La **situation géographique** et le réseau urbain de la Belgique facilitent d'ailleurs ces migrations, vu que les campagnes ne sont jamais fortement éloignées des villes ou des centres industriels. Néanmoins, et encore aujourd'hui, c'est

⁶ Néanmoins, la première voiture belge était déjà construite à la fin du XIXe siècle. Avant la Première Guerre Mondiale, en effet, le trafic motorisé se développait dans les centres villes. Détail anecdotique : en 1904 d'ailleurs était publié le premier Guide Michelin belge donnant aux conducteurs des informations pratiques concernant les pneus, les localisations des stations d'essence, la liste des mécaniciens, etc. ! En 1920, la voiture mécanisée fait déjà son apparition dans les zones rurales ; néanmoins, il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre Mondiale pour qu'elle prenne son essor.

⁷ Tiré de Brussels studies : http://www.brusselsstudies.be/PDF/FR_64_BruS22FR.pdf. Brussels studies est une revue scientifique électronique qui a pour objectif de « rendre accessible facilement et gratuitement » des articles scientifiques axés sur des réalités bruxelloises et ce, afin de « favoriser leur intervention dans le débat public » : <http://brusselsstudies.be>.

⁸ Est-ce de cette époque que le Belge a une brique dans le ventre ? En 1981, 59,2% des logements étaient occupés par le (co)propriétaire ou l'usufuitier contre 38% en 1947. En 2001, ils sont 68% à habiter « leurs murs ». http://www.statbel.fgov.be/figures/d132_fr.asp

⁹ Pour en savoir plus, lire le rapport de recherche effectuée par Eggerickx, T. et al., chercheurs au GÉDAP (groupe d'étude de démographie appliquée) de l'UCL, intitulé *Les espaces ruraux en Wallonie. La diversité des trajectoires démographiques et le rôle des migrations dans la structuration socio-démographique des espaces*.

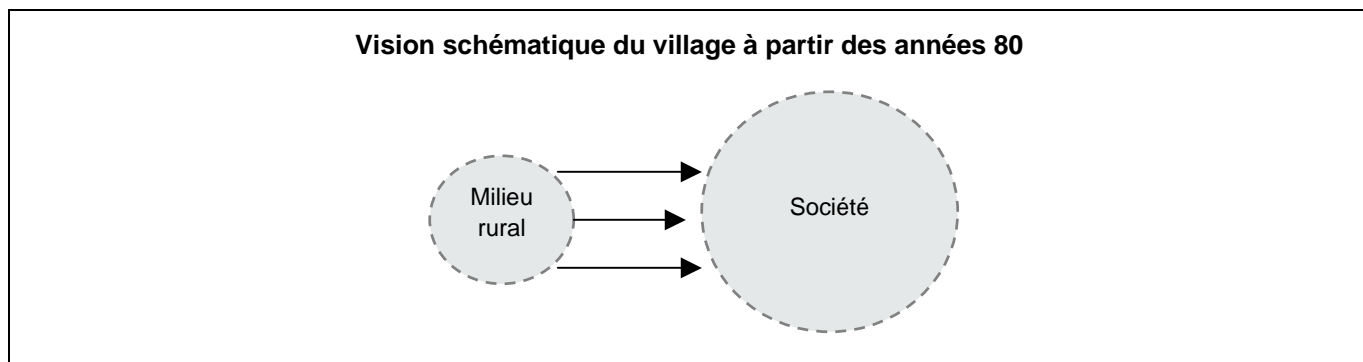
essentiellement le long des grands axes routiers que Lannoye constate la plus forte densité de nouvelles constructions résidentielles : Bruxelles-Charleroi dont les centres sont chacun munis d'un aéroport d'envergure internationale et Bruxelles-Namur, cette dernière s'étant vue définie comme capitale administrative de la Région wallonne (Opcit., p.44). Les espaces ruraux seront donc de plus en plus fréquentés par une «culture urbaine» (Sylvestre, 2002, p.8) et adaptés à celle-ci : macadamisation des routes, construction fulgurante de trottoirs, création de centres sportifs et culturels, etc.

C'est pourquoi, **dès les années 80**, les sociologues adaptent leur vocabulaire en parlant non plus de « collectivités », mais de « **localités** » pour caractériser les villages peuplés de la génération « des années 50 ». Le lieu habité ne sera plus « hérité », mais « **choisi** » selon des critères personnels : distance par rapport au lieu de travail, coup de cœur, critère économique, etc. Les pratiques auront, elles aussi, évolué : loisirs en-dehors du village, courses dans les grandes surfaces sur la route entre le lieu de travail et le domicile, etc., prouvant ainsi que ce n'est plus l'entité villageoise qui fait sens, mais plutôt celle de la **région environnante**. La génération « des années 50 » participera, à cette époque, au mouvement qui aura permis l'homogénéisation des modes de vie urbains et ruraux, sans pour autant s'en rendre compte ou le revendiquer !

Durant ces années, la population rurale ne cesse de croître, brassant de plus en plus de **pensées diverses**, d'opinions divergentes, voire de profils socio-économiques différents¹⁰. Cette diversité s'infiltrera par ailleurs dans les **représentations sociales** qu'ils se font du milieu rural : certains se réfugieront à la campagne pour fuir l'anonymat frappant les grandes villes ; d'autres y verront le terreau essentiel pour un retour aux sources, aux racines, d'autres encore y respireront un air plus frais et s'enivreront de paysages plus pittoresques. Leur choix du village n'est pas non plus le fruit d'un hasard : « L'individu ne vit plus au centre d'un territoire bien délimité, il est « **pluricentré** » (Rémy, 1996), chacun de ses espaces de vie étant relativisé par rapport à d'autres. Nos horizons s'élargissent et avec eux, nos éléments de comparaison et nos exigences vis-à-vis des espaces fréquentés (Lévy, 1998). Susceptibles d'être choisis et donc quittés, mais aussi comparés et donc dépréciés, nos espaces de vie deviennent substituables entre eux » (Sencébé, 2002, p.298). D'ailleurs, pour le dire brièvement, certains auteurs comme Beauchard (1999) ou Bourdin (1998) affirment que cette multilocalisation est corrélée à un rapport plus fonctionnel ou plus stratégique à l'espace (p.300).

¹⁰ Ce propos est à nuancer quand on constate, comme aujourd'hui, des inégalités spatiales des prix fonciers qui font que le prix du terrain diminue de façon très importante lorsque l'on s'éloigne des villes. Cette inégalité des prix oblige certains natifs à s'expatrier de leur localité pour pouvoir acheter un terrain à un prix abordable. Se rassemblent alors finalement dans ces communes des personnes aux profils socio-économiques similaires. Un nouveau problème démographique qui se pose parfois aussi dans certaines communes rurales, aujourd'hui, est celui du vieillissement progressif de l'ensemble d'une population d'un quartier (essentiellement lorsqu'il s'agit de lotissement résidentiel construit ces dernières années et peuplé par une même classe d'âge).

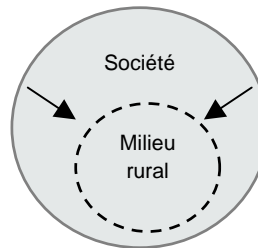
La génération « des années 50 » en âge de s'installer choisit donc et s'approprie un territoire, « son » territoire qu'elle doit néanmoins partager avec d'autres qui eux projettent, peut-être, dans l'espace rural d'autres intérêts : lieu de résidence, de distraction, de spectacle, de production, de protection et même parfois lieu de reproduction sociale (Chamboredon, p.562). Il en résulte un glissement constitutif du milieu devenant moins un espace d'homogénéité que d'**hétérogénéité**.



Les années 90 vont provoquer de nouveaux débats situant le milieu rural dans une nouvelle dimension. Avec l'apparition fulgurante de la **question environnementale**, l'espace rural devient un **enjeu sociétal** : « Aujourd'hui, du fait de la circulation des populations, des idées et des objets dans le temps et dans l'espace, le clivage entre ville et campagne s'est évanoui : les effluents des porcheries qui produisent le porc à bon marché se retrouvent dans les circuits d'eau potable, et les habitants des villages sont indistinctement des citadins à temps partiel ou des ruraux à temps partiel » (Mormont et Mougenot, p.189). Il y a 10 ans, c'était l'homogénéisation des modes de vie urbain et rural qui permettait de questionner la distinction entre ville et campagne. Aujourd'hui, une nouvelle dimension s'ajoute : celle de la conscientisation de l'**interdépendance** entre les différents milieux de vie.

De nouvelles fonctions sont dès lors assignées aux espaces ruraux au travers d'attentes de la « société globale ». « La ruralité échappe alors à ses acteurs traditionnels (les habitants de la campagne, et, en tout premier lieu, les agriculteurs) pour être investie et définie en grande partie de l'extérieur. Elle constitue une pratique évolutive à identifier, à interpréter et non une donnée naturelle, circonscrite a priori – tout espace pouvant être l'objet de formes variées d'appropriation symbolique ou matérielle. Plus encore, elle devient une **clé de lecture** des changements qui affectent la société tout entière. » (Sencébé, p.308) Le slogan «Penser globalement, agir localement» illustre bien cette ouverture d'esprit ainsi que la prise en compte de l'imbrication entre les différents milieux de vie. Il reflète également l'aller et retour continu qui s'exerce entre l'espace proche et l'échelle régionale ou européenne.

Vision schématique du village à partir des années 90



Enfin, de **nouveaux affrontements** apparaissent dans nos campagnes : pendant que nos dirigeants essaient de tirer un profit économique de «ce retour au naturel» afin de proposer des activités touristiques «au vert» pour les citadins, les environnementalistes militent pour plus de biodiversité, de protection et de sauvegarde de la nature. Les «nostalgiques», quant à eux, essaient de recréer le terreau qui «cimentait» nos villageois d'antan pendant que d'autres, enfin, affichent devant leur maison des écriteaux sur lesquels on peut lire : «Non aux poulaillers industriels» ou «Non aux porcheries industrielles».

Voilà qui dresse sommairement ou de manière fortement simplifiée l'évolution des espaces ruraux wallons. L'organisation de la réflexion en trois phases a permis de mettre en évidence l'émergence de **deux faits structurants** : la **modernisation technique** et la **sensibilisation à l'environnement**. Nous ne nions pas qu'il existe de nombreux autres facteurs qui ont modifié et qui modifient encore nos rapports aux espaces ruraux¹¹ (tels que, par exemple, le développement d'Internet qui permet de travailler à domicile¹²). Nous ne pourrions les développer dans le cadre de ce travail ; ils prouvent toutefois la complexité et l'intérêt du sujet.

¹¹ P. DIBIE (2006) dans son livre *Le village métamorphosé* étudie bien ces mutations, à Chichery, un village français.

¹² D. BODSON observe en 1998 dans l'étude qu'il a réalisée sur la *Spécificité des modes de vie propres au milieu rural contemporain en Wallonie* : « Nous avons vu, dans l'analyse secondaire des données quantitatives que 10,6% des individus belges travaillent à domicile et qu'en Wallonie, c'est en milieu rural que l'on rencontre le plus fréquemment le cas (15,29% contre 9,57% dans les villes). »

« Depuis c'est calme. Le moulin, les fenils et les granges sont remplis. Calme, c'est une manière de dire. On ne reste pas à rien faire : on taille aux piquets, on contrôle les clôtures, on répare les machines, on ramasse aux pierres, on nettoie, on déchaume. L'autre soir, nous avons ramené les bêtes à la ferme pour les traiter contre la gale. On a eu fini vers dix heures du soir. Pour les remettre aux champs, je n'avais pas envie de prendre la bétailière. Nous avons traversé le village sans un bruit. J'avais peur que les gens ne discutent. Ils n'ont rien entendu ou n'ont rien voulu entendre. J'ai trouvé cela beau de voir ce troupeau avancer dans la nuit, de n'entendre que le bruit des sabots. Si quelqu'un avait fait une remarque, je ne me serai pas laissée faire. Les gens se plaignent vite : l'autre jour, Léo brûlait du foin. Les voisins sont venus lui demander s'il en avait encore pour longtemps parce qu'ils avaient un barbecue. Léonard leur a répondu : « Toute notre vie. » J'adore sa réponse. » (Anne-Françoise Georges de Verdenne, p.26)

TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE DES ANNEES 50 A AUJOURD'HUI...

« (...) ce n'était pas le même que maintenant, la culture. Maintenant, c'est tout des machines, mais avant, il fallait faire tout à la main... Oh ! il n'y a plus personne en campagnes maintenant ! Avant, on faisait des chardons ; pour commencer, on allait au foin, on faisait des tas avec les foins, des petites meules. (...) Après, on plantait des petites betteraves. Il fallait aller les mettre une à une à la main. Ben tout tout tout était à la main ! (...) Les femmes ne vont plus sur le champ, (...). J'avais huit vaches. Mon mari, quand il allait à la sucrerie, ben je devais traire mes huit vaches, moi, toute seule, pas à la machine hein ! A la main ! (Maintenant) il n'y a plus que deux sortes qui comptent, c'est le téléphone et l'argent. Le téléphone pour commander les gens qui viennent faucher et l'argent pour payer. Quand ils ont ça, c'est bon ! Mais moi, je sais bien ce que c'est de travailler... c'est ça que l'hanche est comme ça. C'est usée qu'elle est ! » (Delfosse, 1988, pp.29-31)

L'auteur de ce témoignage -malgré sa représentation sévère de l'agriculture actuelle, nous permet de spécifier grossièrement ce qu'était le métier à l'époque¹³. Travailler à la ferme signifiait travailler **manuellement**, d'où la grande pénibilité physique évoquée ci-dessus. Il n'existait pas encore d'engins mécanisés tels que la moissonneuse-batteuse, le tracteur, la machine à traire, etc. Néanmoins, le travail manuel engendrait une plus grande **solidarité** entre les fermiers qui, par exemple, s'entraidaient pour les moissons ou se prêtaient les chevaux. L'absence de machines obligeait les **femmes**, -le leur permettait¹⁴- d'occuper une grande place dans les travaux des champs. La **famille** était, par excellence, l'unité de production et l'exploitation se transmettait systématiquement de père en fils. A cette époque, l'économie de la ferme était essentiellement orientée vers l'**autosubsistance**¹⁵. Un petit surplus éventuel de production se vendait très localement. Le village était donc essentiellement productif et l'agriculture en grande partie **autonome et fermée sur l'entité** (Delfosse, p.35).

Les «**Trentes Glorieuses** » de l'après-guerre vont bouleverser ce modèle de production en provoquant le passage d'une agriculture basée sur une exploitation traditionnelle, voire semi-féodale, à celle d'une **entreprise agricole** en prise avec le marché mondial. En effet, les transformations

¹³ Pour approfondir, lire P. DELFOSSE, *op. cit.* ou visionner les films documentaires « Paul dans sa vie » ou « La vie moderne ». Le premier est un film de Rémi Mauger, réalisé en 2005 ; le second est un film que Raymond Depardon a achevé en 2007 ; tous deux traitent de l'agriculture de la première moitié du XXème siècle.

¹⁴ Certaines agricultrices aujourd'hui regrettent cette place « reconnue » qu'elles avaient à l'époque dans la réalisation des travaux de l'exploitation, la mécanisation ayant redistribué les tâches.

¹⁵ Il était rare que quelqu'un n'ait pas deux ou trois vaches chez lui. Les femmes, dont les maris partaient travailler dans les centres industriels des villes, s'occupaient en général des quelques bêtes de la maison.

techniques, économiques, sociales et culturelles que ces années provoquent vont inciter à une « reformulation radicale du projet politique sur l'agriculture dans le contexte de la construction européenne » (Hervieu, 1996, p.5). Dans une situation de **pénurie alimentaire**, la Communauté économique européenne (CEE) recommande aux agriculteurs de poursuivre leurs activités, mais en accroissant leur production et en leur garantissant un bon revenu pour cette production supplémentaire (Teulon, 1991, p.9)¹⁶. L'agriculteur se doit donc de **produire plus et plus vite**.

D'où l'apparition de toute une série de **nouvelles questions techniques** : « Ainsi, il faut qu'il se préoccupe du rendement, des problèmes de devoir et d'avoir (...). Elle [la **science agronomique**] a multiplié les recherches, elle a popularisé les résultats. De proche en proche, elle a aidé à transformer les systèmes agricoles clos en **systèmes ouverts**. » (Barthélémy et Weber, 1989, p.111.) Objets et sujets des recherches scientifiques, les agriculteurs testent de nouvelles techniques telles que l'usage d'engrais, la sélection génétique, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, etc. permettant d'atteindre plus vite le rendement recommandé par la société. « Les termes de **mécanisation**, d'**intensification**, de **spécialisation** et de **modernisation** qualifient bien cette époque. » (Gillet et al., 2000, p.3.) Jacques Deval écrivait dans les mêmes années : « Quand une science est à bout d'arguments, elle élargit son vocabulaire. »¹⁷ Propos vérifiés dans notre cas : on passe du terme de « paysan », jugé trop péjoratif, à celui de « cultivateur », puis à la dénomination d'« agriculteur ». Ensuite, les domaines du métier sont d'abord séparés : « grandes cultures », « élevage », etc. pour ensuite se spécifier : « céréalier », « laitier », « vacher », « porcher », etc. (Luneau, p.15). Ces glissements sémantiques illustrent bien les mots d'ordre de l'époque évoquée ci-dessus.

Les lois d'orientation des années 60-62 dictent d'ailleurs déjà la ligne directrice que prend cette révolution agricole contribuant alors à structurer la profession agricole : il faut concentrer les exploitations, mécaniser le travail et rénover les structures afin d'augmenter la production et enfin, ouvrir les exploitations agricoles au **marché** qui s'internationalise de plus en plus. Cette politique provoquera l'arrêt de nombreuses exploitations. Dans la Province de Luxembourg, par exemple, de 1959 à 1975, la concentration et la mécanisation des exploitations ont provoqué une chute importante du nombre de travailleurs permanents : de 23.000 unités, on descend à 9.000 unités (Christians, 1996, p.22).

« Nous avons vécu toute la mécanisation de l'agriculture wallonne, passant d'une agriculture manuelle aux tracteurs et aux moissonneuses. Abandonner les chevaux et la traite à la main n'était pas un choix simple. Beaucoup de petites fermes ont alors arrêté. Je me souviens encore de l'arrivée du premier tracteur au village.

¹⁶ Cette problématique sera approfondie ultérieurement (point C).

¹⁷ Tiré du site Internet www.evene.fr

Quand tu faisais le pas de la mécanisation, tu choisissais une autre vie. Il fallait plus de terres. Le matériel coûtait cher, donc on hésitait à le partager. La solidarité a diminué. C'est un grand mot de dire cela, mais les choses sont devenues différentes. Ce n'est pas que les gens soient plus égoïstes aujourd'hui, mais on ne vit plus pareil. Notre village, c'était une famille. Il y avait cinq fermes et cent quarante habitants. Tout le monde s'entraidait. Si un voisin vendait une bête, on en parlait, on était content si le prix était bon. Nous savions y faire. Les marchands disaient que l'on ne pouvait pas faire commerce à Verlée. Aujourd'hui, je ne vais pas dire que je ne suis pas content quand un voisin vend une bête, mais il en vend tellement. »¹⁸

Certains **réfractaires**, néanmoins, ne semblent pas convaincus par ce modèle productiviste. Ils sont minoritaires. Une partie, malheureusement, sera engloutie par les plus grands, faute d'avoir suivi (ou pu suivre) la course folle d'adaptation aux lois du marché ; une autre partie, plus chanceuse et peut-être pressentant l'avenir, survivra grâce à son esprit d'**innovation**. Rachel Delefortie définit «l'agriculteur innovant» comme celui qui ne cherche pas à avoir la plus grosse ferme possible, mais comme celui qui valorise sa ferme et ses produits (2006, p.2). Une certaine **dualité** apparaît donc chez les agriculteurs : ceux qui prennent le pas de l'industrialisation et ceux qui freinent la course du marché mondialisé. Toutefois, certains auteurs, comme Cardon, contredisent cette idée de dualité en agriculture en affirmant que tous les agriculteurs se rassemblent autour d'un même combat : la pérennité du métier et si possible, par transmission héréditaire (Cardon, 2004).

Les résultats de ce modèle productiviste sont bien connus : **augmentation de la surface de production, baisse des prix**, baisse de la « qualité » des produits, érosion des sols, surendettement, stress mais également **perte d'un grand nombre d'effectifs** : en 1929 existaient 125.000 fermes waltonnes; en 1970, il en reste environ 50.000 (*Cahier de l'urbanisme, idem*). Les statistiques belges nous permettent d'actualiser ces chiffres en comptabilisant, en 2000, 61.705 exploitations agricoles et horticoles dans le pays. Ce chiffre se réduit à 49.850 en 2006 et à 48.013 en 2007. De plus, dès la fin des années 70, de plus en plus de **femmes quittent l'exploitation** pour travailler à l'extérieur. Diverses raisons sont invoquées : sociales, statutaires mais également économiques (cfr infra).

« C'est entre 1995 et 2000 que le capital en a pris un coup. Il y a cinq ans, j'ai vendu des bêtes à 1 600 euros. Aujourd'hui, je les laisse partir pour 1 125 euros. (...) Depuis que je suis marié, je n'ai jamais fait que des emprunts. En 84, c'était pour la maison. En 86, c'était pour une nouvelle étable. En 94, pour un tracteur. En 96, les banques avaient de l'argent bon marché pour nous. On a tous emprunté et on s'est tous fait avoir. En 97, c'était un prêt pour le silo. En 99, un nouveau prêt pour reprendre les bêtes de maman. On n'a jamais fait qu'emprunter. »¹⁹

¹⁸ Partie de témoignage de Jules et Denise Docquier, à Verlée IN SEPUL R. et OLSSON C., *Gens de la terre, témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices en Wallonie*, Editions Labor, Bruxelles, 2003, p15

¹⁹ Partie du témoignage de Claude Ponsard, à Fronville IN Idem, p.21

Et puis, ce sont **les crises** : 1999, crise de la dioxine ; 2000, crise de la vache folle. Le modèle est **remis en question**. D'abord par le consommateur qui découvre une série de pratiques qui le surprend : « Ainsi apprend-il – un exemple parmi d'autres- que des antibiotiques sont systématiquement introduits dans l'alimentation des porcs pour optimiser leur croissance, ce qui risque à terme de rendre ces médicaments inefficaces en thérapie humaine. La recherche du profit semble autoriser toutes les pratiques techniques, même les plus dangereuses. » (Vercherand, 2000, p.133.) mais encore, qu'il y a, parfois, «l'incorporation de résidus de stations d'épuration d'abattoirs dans l'alimentation animale, la présence de dioxine dans de l'aliment pour poulets... Pratiques marginales, déformées par les médias en quête de sensationnel ? Accidents ponctuels, démesurément grossis ? Peut-être. Il est vrai que la qualité sanitaire de l'alimentation n'a jamais été aussi sûre dans nos pays. Pourtant **le public doute**. » (Opcit).

Parallèlement, des voix s'élèvent pour dénoncer les atteintes portées à l'**environnement** par certaines pratiques agricoles : le citoyen apprend par exemple qu'une intensification de l'agriculture rime souvent avec une pollution des eaux par les nitrates et les pesticides. La production industrielle est dénoncée. Le consommateur veut «bien manger »²⁰ : plutôt qu'une production quantitativement élevée, les agriculteurs se doivent dorénavant d'offrir des **produits sains et de qualité**. Ils sont ébranlés : eux qui pensaient être un maillon du progrès depuis des années, eux qui se sont adaptés aux exigences sociétales des années 60 ! Jean Rémy affirme en 2006 lors du séminaire de recherche CEVIPOF de Paris qu'« il serait utile de cerner quelques-unes de nos incohérences ou de nos contradictions dans ce que nous attendons des agriculteurs. (...) Nous l'avons sommé de quitter cet état de nature et de s'inscrire dans la modernité, en apprenant à parler français, en envoyant ses enfants à l'école, en modernisant son exploitation. Ainsi fut fait. (...) Il lui est maintenant reproché de ne plus être paysan et de souiller la nature, d'empoisonner la terre, de porter atteinte au paysage, de se détacher du territoire et donc de manquer à tous ses devoirs d'agent multifonctionnel du développement durable. (...) En fin de compte, «ils» seraient toujours à côté de la plaque, donc à la fois «inclassables» et simultanément «classe objet», mais surtout décalés par rapport à nos désirs de campagnes » (2007, p.18). On notera d'ailleurs l'**hétérogénéité des nouvelles demandes** adressées aux agriculteurs : *le consommateur*, soucieux de sa santé, attend de l'exploitant qu'il soit un « jardinier de la nature » (Gillet et al, p.97) ; *le « résident »*, soucieux de son cadre de vie (Bodson, 1999), attend de son « voisin agricole » qu'il se comporte en « citoyen du monde rural » ; *le politique*, soucieux de sa compétitivité sur le marché mondial, attend que l'entrepreneur rural soit un « agri-manager » (Gillet et al, p.97) ; *l'ingénierie écologique* (Sylvestre, p.11), soucieuse de l'avenir de notre planète, attend de l'agriculteur qu'il se comporte en « jardinier du monde » : mesures agri-environnementales (cfr infra),

²⁰ Il le veut d'autant plus que le phénomène de la « malbouffe » traverse les frontières américaines pour «contaminer» nos contrées.

code des bonnes pratiques agricoles (BPA), gestion agricole intégrée et agriculture biologique déplacent ainsi les repères établis par des décennies de développement intensif.

L'agriculteur doit désormais composer avec ses «*autrui*» multiples. Sans compter qu'il compose déjà avec sa propre histoire sociale. En agriculture, l'activité continue particulièrement à se structurer autour du modèle de l'exploitation familiale et de la *transmission du patrimoine*. Dès lors, *identité* familiale, identité professionnelle et identité sociale restent fortement imbriquées²¹. Philippe Cardon évoque d'ailleurs le double sens de la transmission : le jeune agriculteur reçoit de son père non seulement un outil de travail, mais également « des représentations, des valeurs, des savoirs et une organisation du monde sur un espace donné » (Cardon, p.24), ce qui rend parfois d'autant plus difficile l'envie de changement. Olivier Plunus, de la Fédération des Jeunes Agriculteurs le constate : « en Région wallonne, 90% des installations se font dans le cadre de la transmission familiale. Il y a donc assez peu de création d'activités. Pourquoi ? Un des premiers points à citer, c'est la situation au niveau de la structure et du foncier. Aujourd'hui, si vous voulez accéder au métier d'agriculteur, il faut que vous ayez une structure, des terres et des bâtiments. L'accès au foncier est difficile quand on n'est pas du milieu agricole. Le deuxième point, c'est qu'on a une agriculture très orientée vers les matières premières. Si vous voulez créer, vous êtes obligé de faire de la valeur ajoutée par rapport aux marchés existants. L'essentiel de la production en Région wallonne est constituée de viande, de lait, de céréales et de sucre. Pour se lancer en partant de zéro, il faut trouver un créneau bien spécifique qui ne demande pas trop d'infrastructures. Certains projets fonctionnent, alors qu'ils sont partis de rien, dans le domaine du maraîchage, de l'élevage caprin combiné à la transformation du lait en fromage. Mais c'est marginal par rapport à la reprise classique de l'exploitation familiale. (...) Pour pouvoir s'installer aujourd'hui, il faut bien souvent s'endetter en supportant une charge d'emprunt équivalente à plus de 50% de la valeur du revenu de l'exploitation²². Ça fait donc réfléchir, surtout dans un contexte d'incertitude aussi bien au niveau de la politique agricole commune (voir point C) qu'au niveau des prix. Les aides compensatoires vont-elles continuer à exister ? Est-ce que les prix vont se maintenir ou pas ? Ce sont quelques grands facteurs qui expliquent que les jeunes candidats agriculteurs sont réticents parfois à s'installer. »²³

Le modèle productiviste des années 60 est-il réellement épuisé ?

La profession agricole semble en tout cas avoir changé : il est toujours question de temps de

²¹ Lire M. GILLET, S. GUIGON et D. JACQUES-JOUVENOT, 2002, pp.91-111.

²² Grégory Etienne, secrétaire général de la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) affirme : « Les jeunes qui reprennent une ferme doivent forcément s'endetter. En moyenne, l'investissement tourne autour de 500 000 euros pour les bâtiments, le cheptel, les terres, le matériel. Auparavant, les marchés du lait et des céréales étaient relativement stables. Aujourd'hui, ces prix jouent au yo-yo ». Du coup, il devient difficile de faire des estimations et des prévisions de la rentabilité de l'exploitation. *JN Le Vif*, le 12 Juin 2009, p. 39.

²³ *Il faut des moyens pour s'installer*, IN *Défi Sud*, n°79, Septembre/Octobre, 2007, pp. 7-9.

travaux, de pénibilité de certaines tâches, mais également de **tensions mentales**²⁴ et d'une **paperasserie envahissante**. « Les régimes d'aides européennes, les réglementations et les contrats de production conçus pour préserver l'environnement et garantir la qualité des produits modifient les questions d'organisation du travail à l'échelle de la campagne. » (HOSTIOU et alii, p.18.)

En outre, Legris constate que « le niveau de vie des agriculteurs s'est dégradé ces dernières années, devenant inférieur de 10% à 15% à celui de la moyenne des individus ; autre fait préoccupant, le taux de pauvreté des agriculteurs est très supérieur à celui de la moyenne de la population : en 2003, **22% des agriculteurs vivent en dessous du seuil de pauvreté**, contre 12% pour l'ensemble des individus.»²⁵ Tous les agriculteurs ne sont bien évidemment pas concernés par ces propos. Certains s'en sortent bien, même très bien. Il n'empêche que le modèle semble faire défaut, touche à sa fin.

« Nous aimions ce milieu. Nous participions aux concours de meilleur juge et à ce genre de fêtes. Puis un jour, vous entrez dans les problèmes, et vous n'avez plus trop la tête à tout ça. Et puis, bien vite, vous n'avez plus les ressources pour suivre. Vous devenez moins compétitifs. Aller à un concours pour se voir perdre, c'est enfoncer le clou. Donc vous n'allez plus là, puis vous n'allez plus nulle part. Vous ne voyez plus personne. Puis un jour, vous vous dites que vous ne faites plus partie des gens normaux. » (p.133)

Combien encore devront arrêter définitivement les machines avec un prix qui tourne autour de 20 centimes le litre de lait²⁶, avec un prix du blé qui a reculé de 35%²⁷, alors que les charges, elles, ne cessent d'augmenter : le prix de l'engrais (lié au prix du gaz), le matériel agricole (+10%) et le prix des produits phytosanitaires (+3%)²⁸. Et puis, combien voudront encore travailler dans les conditions de travail que proposent les exploitations les plus industrielles²⁹? La main-d'œuvre pas chère de l'Europe de l'Est ? Est-ce vraiment cela que le citoyen désire ? La profession semble effectivement en crise...

« Ce qui s'avère certain, c'est que les difficultés récurrentes de l'agriculture industrielle vont renforcer considérablement le développement d'initiatives hors normes, dans la mesure où

²⁴ Selon le Bureau international du travail, l'agriculture est l'un des secteurs qui subit le plus la concurrence et les effets pervers de la mondialisation. Il est aussi l'un des plus à risques en matière d'accidents du travail et l'un des plus touchés par les problèmes de stress et de suicide. Aujourd'hui, près d'un agriculteur sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté. IN *Les agriculteurs face à la précarité*, article de Laurent Body, en 2005, dans «Vivre ensemble éducation» (associé à Entraide et Fraternité).

²⁵ LEGRIS, G., 2007 in REMY, J., Op. cit., p.15

²⁶ Dans un article du journal Le Monde, la ministre de l'Agriculture allemande, Ilse Aigner, affirme que « même les plus grosses exploitations ne "peuvent plus vivre" avec de tels prix offerts aux producteurs pour le lait ». IN Le Monde, le 23/03/2009 tiré de www.lemonde.fr

²⁷ http://www.actuagri.fr/sites/agri_info/articles/2008/25/actu1824_080911_aspx0.aspx.

²⁸ Idem. Nous pouvons lire également dans l'article ces mots d'un agriculteur: « Si en septembre 2009, nous avons les prix et les charges qu'on connaît aujourd'hui, nos marges seront celles de deux ans en arrière. »

²⁹ Lire notamment J. PORCHER et C. TRIBONDEAU, *Une vie de cochon*, La découverte, 2008. Cet ouvrage s'inscrit dans une recherche sur le travail en élevage et sur l'agriculture durable.

l'innovation devient la condition même de survie de nombre d'exploitations. » (Sylvestre, p.17.) Néanmoins, tous ne se sentent pas l'âme d'un commerçant ou d'un hôtelier. « On voit bien, (continue-t-il), quel est, pour la profession agricole, le **dilemme** engendré par l'émergence de stratégies d'exploitation rurale : ou bien le référentiel du métier d'agriculteur reste structuré par la seule norme technique, et l'on imagine mal, dans ces conditions, ce qui pourrait freiner le déclin démographique inéluctable de la paysannerie ; ou bien, à l'inverse, la profession agricole se montre capable, une nouvelle fois, de faire évoluer la définition technique et professionnelle du métier de paysan, et l'on peut dès lors imaginer de nouvelles perspectives de développement. » (Sylvestre, Ibid.)

« Je pense que celui qui n'opte pas pour une spécialisation aura de plus en plus de mal. J'ai fait le choix de la génétique, je ne le regrette pas. Ceci n'implique pas nécessairement un développement important en nombre de têtes de bétail, mais une rigueur de gestion. L'important, c'est le suivi. Il faut continuer de croire en ce métier. Si mon fils me dit à dix-huit ans qu'il veut travailler avec moi, je le prendrai. L'agriculture reste un beau métier. C'est sain. Vous gardez une vie de famille. Je pense qu'il y a toujours de l'avenir. Plus jeune vous commencez, plus vite les dettes sont réglées. Si mon fils veut faire des études supérieures, je ne m'y opposerai pas, mais je ne le pousserai pas. Je pense qu'une bonne formation secondaire et l'encadrement familial suffisent à donner le goût et les bases pour réussir dans ce métier. »

Reste alors la question cruciale de la **formation**. L'agriculteur d'aujourd'hui n'est pas formellement obligé d'obtenir un diplôme spécifique pour exercer sa profession. Néanmoins, la Région wallonne, appliquant et adaptant les règlements européens, prévoit l'octroi de certaines aides, et particulièrement celles liées à l'installation, sous certaines conditions comprenant notamment une clause sur la formation. L'agriculteur qui veut bénéficier de ces aides devra donc obtenir un diplôme. Pour certains, comme Sylvestre, cela semble être l'occasion de **revisiter les défis** lancés en agriculture : « L'enjeu n'est plus seulement de préparer des « agriculteurs-entrepreneurs », mais aussi des agriculteurs mettant en place des **systèmes alternatifs**, étroitement **articulés au développement rural**. » (Sylvestre, Idem.)

Tableau 7 : Evolution des % des niveaux de formation des exploitants agricoles en Région wallonne.

| <i>Année</i> | <i>1990</i> | <i>1995</i> | <i>2005</i> |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>Formation pratique</i> | 70,4 | 63,8 | 48,4 |
| <i>Formation élémentaire</i> | 18,8 | 21,7 | 25,3 |
| <i>Formation complète</i> | 10,8 | 14,5 | 26,3 |

Source : INS, Statistiques agricoles.

Malgré les crises, nous ne sommes guères soutenus. Les ministres en charge de l'agriculture nous disent à demi-mots que l'agriculture paysanne est archaïque et dépassée. Cette agriculture était pourtant synonyme de qualité et de respect de la vie. Je rêve d'un sursaut de la profession et d'une plus grande prise de conscience du consommateur. Face à une agriculture de masse, intensive et visant l'exportation à bas prix, il existe une agriculture paysanne, qui mérite plus d'égard et de reconnaissance. L'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres, elle concerne toute la population. Les enjeux dépassent les intérêts particuliers de quelques-uns. On a trop défendu le puissant. Le boerenbond a dit pendant quelques années : « le consommateur veut, alors on lui donne ». On sait où cette attitude a conduit. A nous de nous défendre. Nous devons retrouver un langage citoyen avec le consommateur, nous ne devons pas l'éduquer ; nous devons être son partenaire. (Raymond Pirard de Muno, p.69)

EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DE L'UNION EUROPEENNE

Il nous semble nécessaire, à présent, de présenter brièvement l'évolution des missions dévolues par la **Commission Européenne** au secteur agricole, à travers l'évolution de la Politique Agricole Commune qui est la **source majeure des flux financiers** gérés par le Ministère wallon de l'agriculture. Comme l'écrit Lannoye : « Il est en effet indispensable de connaître une partie de la réalité structurelle du monde des agents sociaux pour s'appliquer à une telle étude, parce qu'aussi bien les représentations que les pratiques ne peuvent se comprendre qu'à partir des structures qui déterminent les contraintes et les possibilités de tous et de chacun. » (Lannoye, p.49.)

Après la Seconde Guerre Mondiale et dans un contexte de **pénurie alimentaire**, le plan Marshall américain et la collaboration de divers pays européens (qui fonderont par après la CECA) permettent d'accroître la production agricole. En 1957, la Communauté économique européenne (CEE) est créée par le Traité de Rome. En 1962, elle fixe **trois objectifs** qu'elle regroupe sous le nom de « PAC » (Politique Agricole Commune) : l'accroissement de la productivité du secteur agricole, l'amélioration des revenus des agriculteurs et l'approvisionnement des consommateurs européens à des prix raisonnables. C'est une réelle **centralisation politique** avec une **unicité des aides** qui émerge. Les Etats nationaux ne peuvent alors plus prendre de décisions en ce qui concerne les aides à la production pour les agriculteurs, faute de tronquer la concurrence vis-à-vis des autres Etats membres de l'Union européenne. Les ministères nationaux et régionaux sont relégués au statut d'exécutant de la Politique Agricole Commune, à l'exception de quelques adaptations et particularités régionales.

Cette politique européenne s'avère être essentiellement une **politique des prix et des marchés**³⁰ en organisant le marché et le soutien des prix surtout pour les céréales, les produits laitiers, la viande bovine et le sucre, mais aussi une **politique structurelle** en garantissant une aide aux investissements, aux régions défavorisées et aux structures de commercialisation (Mulder et Coulon, 1996, p.91). La PAC facilite, dans ce sens, le passage d'une économie agraire à une **économie industrielle et de services** : « La stabilité des prix apportée par le mécanisme d'intervention a donné aux producteurs un horizon économique prévisible qui a favorisé

³⁰ Financée par le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie de l'Agriculture (Féoga). Celui-ci est divisé en deux sections : la section « garantie » et la section « orientation ». La section « garantie » finance la politique des prix et des marchés, tandis que la section « orientation » soutient les projets liés à la politique structurelle.

l'investissement, l'innovation et le développement de la production. » (Teulon, p.14.)

Néanmoins, **le bilan n'est pas que positif** : excédents, dérives budgétaires, difficultés vis-à-vis des pays tiers, perte de nombreux effectifs dans le métier et dégradation visible du niveau de vie. Diverses réformes sont proposées afin de limiter l'écart entre l'offre et la demande : apparaissent les quotas laitiers, les seuils de garantie, le gel des terres, la retraite anticipée, etc.

En 1992, c'est un **revirement drastique** de la politique qui émerge (appelé le plan Mc Sharry). Les objectifs sont multiples : maîtriser le budget européen, respecter les accords commerciaux mondiaux et renforcer la compétitivité de l'agriculture européenne au niveau mondial. Pour ce faire, différents mécanismes sont utilisés : baisse des prix d'intervention dans le but de se rapprocher des prix mondiaux, en proposant des aides compensatoires à la surface (afin de pallier le manque à gagner) et en instaurant des « jachères » pour maîtriser la production (« gel de terre »). D'une politique de soutien des prix, la PAC bascule vers une **politique de soutien des revenus** (proportionnels à la surface), réalisant ainsi la **dissociation entre prix et revenus**.

« La PAC de 92 a fait de terribles dégâts. Les primes ont influencé pas mal d'agriculteurs. Il fallait être idiot pour ne pas rentrer dans le système. Celui qui labourait recevait une prime bien plus importante que celui qui gardait sa terre pour le foin. (...) Quelques gros fermiers se sont partagé les terres. Puisque les primes étaient liées à la production, ce fut la course au nombre de têtes ou d'hectares. Plus tu avais, plus tu recevais. Si tu n'étais pas de la famille, tu courais après les miettes. Je sais ce que c'est. Autrefois, la terre, c'était pour le fils. Si le fils abandonnait le métier, c'était pour le filleul, un proche, ou un gars du coin dont on appréciait le travail. Le gars du coin, moi, en l'occurrence, eh bien maintenant, je n'entre plus dans le jeu. Ni le proche, ni le filleul, j'ai envie de dire. Maintenant, la terre va au plus offrant, le Hollandais ou le Flamand. Je n'ai rien contre eux, mais ils ont le portefeuille large. Il faut voir à combien cela monte du côté de Herve. »³¹

En 1999, les orientations politiques arrêtées à Berlin définissent le « **nouveau** » **modèle agricole européen** revendiqué : celui d'une agriculture familiale, **multifonctionnelle, durable et compétitive**, qui sera plus proche du citoyen et respectueuse du milieu de vie et du bien-être animal. L'exploitation agricole doit dès lors s'intégrer au cœur d'un milieu rural et répondre aux attentes des consommateurs en matière de qualité et de sécurité alimentaire des produits. Ainsi apparaissent les deux grands principes de l'Agenda 2000 qui sont la poursuite du remplacement du soutien des prix par des aides directes, mais surtout la **création du deuxième pilier** de la PAC qui vise, à côté des rôles traditionnels de l'agriculture, à **renforcer la politique de développement rural** (le maintien de la biodiversité, l'aménagement du territoire, l'entretien des terres et du paysage, etc). En effet, « devant la baisse de la population rurale dans certaines régions, avait émergé l'idée d'une politique

³¹ Partie du témoignage de Lucien de La Roche *IN Ibidem.*, p.22

plus axée sur le développement rural, dans laquelle la PAC devait jouer un rôle. La conférence de Cork en 1996 avait déclenché une réflexion sur la mobilisation des ressources de la PAC pour encourager des activités rurales complémentaires ou alternatives à la production agricole (...) Même si la réorientation concrète des budgets vers ce second pilier a été modeste, l'Agenda 2000 a ouvert la voie à une réorientation de la PAC et a défini un cadre auquel la réforme de 2003 donnera davantage de contenu. » (Bureau, 2007, p.27-29.)

En 2003, en effet, une nouvelle réforme permet de **découpler totalement le lien entre aides reçues et quantités produites**, renforçant ainsi le deuxième pilier en lui offrant des moyens supplémentaires (modulation du premier pilier vers le second : tous les paiements directs seront réduits de 3% en 2003, de 4% en 2006 et de 5% entre 2007 et 2012). Les directives Natura 2000, MAE³² (Mesures Agri-Environnementales), commercialisation des produits, etc. voient ainsi le jour. Cette réforme introduit également une **plus grande autonomie des Etats** membres en leur permettant entre autres³³ de choisir dans un « menu » les priorités à soutenir en matière d'environnement et de développement rural. Par exemple, la Région wallonne propose un panel de 10 méthodes³⁴ (dans un choix de 7 critères définis par la CEE) permettant l'octroi des subventions concernant les mesures agri-environnementales : fauchage tardif, maintien et entretien des haies, installation de tournières de conservation en limite de parcelle, soutien aux races locales menacées, etc. L'agriculteur, qui désire bénéficier de ces aides, s'engage alors, volontairement, pendant cinq années à appliquer une ou plusieurs de ces pratiques. Afin de donner une idée du budget que cela représente, il faut savoir que « en 2007, les paiements réalisés (par la Région wallonne) dans le cadre des subventions agri-environnementales se rapportant aux engagements MAE prenant cours au plus tard en 2006 représentent un montant total de 19.890.000 € (dont la moitié à charge du budget de la Région wallonne) »³⁵.

« Dans la réforme de 2003, Fischler propose de découpler, soit de ne plus calculer la prime sur base de la production mais sur l'histoire de l'exploitation. Découpler n'est pas une mauvaise chose en soi, mais le forfait sera déterminé en fonction des primes perçues entre 2000 et 2002. On renforce la situation d'agriculteurs qui touchent les plus grosses primes depuis dix ans, de ceux qui

³² Les MAE sont des subventions concernant la prise en compte de l'environnement. Elles sont censées compenser, au moins partiellement, les pertes de revenus éventuellement encourues par les agriculteurs en prenant des dispositions favorables à l'environnement.

³³ Egalement en ce qui concerne les modalités d'attribution du paiement unique (système de paiements indépendants de la production : chaque Etat membre peut dépenser en aides directes un montant maximum), les règles de transfert de droits à paiement correspondants et la définition des critères nationaux de conditionnalité (le principe général étant que tout agriculteur percevant des paiements directs est tenu de maintenir ses pâturages permanents, de respecter de bonnes conditions agricoles et environnementales ainsi que des exigences réglementaires en matière de gestion (application de l'article 3 du règlement 1782/2003).

³⁴ www.agriculture-wallonie.be

³⁵ Idem

ont profité un maximum du système. »³⁶

En 2007, le financement de la PAC, traditionnellement assuré par le Féoga est divisé en **deux pôles** : le **Féaga** (Fonds Européen Agricole de Garantie) et le **Feader** (Fonds Européen Agricole de Développement Rural). Le premier finance « les restitutions à l'exportation, la régulation des marchés agricoles, les paiements directs aux agriculteurs et des actions d'information et de promotion » (Teulon, p.22). Le second « a repris une partie de budget Féoga « Garantie », le budget Féoga « Orientation » et l'initiative « Leader + » qui joue un rôle important dans le développement rural en encourageant des stratégies locales fondées sur du partenariat et des réseaux d'échanges d'expériences » (Teulon, Ibid.). Alors que le Féoga « garantie » ne finançait à l'époque que la politique des marchés, il finance désormais l'essentiel du volet « développement rural » de la politique structurelle. Ce rééquilibrage des attributions des fonds communautaires illustrent bien le nouvel objectif européen qui est le développement d'une **agriculture multifonctionnelle**. Il illustre aussi combien les différents usages actuels de la campagne sont pris en compte dans cette politique.

Nous pourrions résumer l'évolution de la PAC par la succession de trois mots d'ordre : « Productivité », « Compétitivité », « Durabilité ».

DES CHIFFES ET DES CRITIQUES...

En 1960, le secteur de la production agricole représente **un tiers de l'emploi** et **20% du PIB des six pays fondateurs** de l'UE. **En 2005**, ces deux chiffres tombent respectivement à **3%** et **2%**. (Bureau, p.31.) Le progrès technique et la mécanisation en sont en grande partie la cause puisqu'ils permettent à un agriculteur de cultiver désormais de plus grandes superficies. En Wallonie, **800.000 hectares** sont répertoriés comme terres agricoles, soit 50% du territoire wallon.

En 1970, il reste encore **50.000 fermes wallonnes** (contre 125.000, le maximum, en 1929). (Christians, 1996, p.22.) « **Aujourd'hui**, la Région Wallonne a **perdu 50% d'agriculteurs** depuis une vingtaine d'années, mais la taille moyenne des exploitations a augmenté de 100%. On est passé d'une moyenne de vingt hectares par exploitation agricole dans les années 80, à **plus de quarante hectares** aujourd'hui. »³⁷

On comprend dès lors qu'il faille développer un **esprit d'entrepreneur économique** pour rester agriculteur aujourd'hui. « Sur les 15.000 agriculteurs en Région wallonne, 9.000 sont âgés de plus de 50 ans. **Près de 80% des agriculteurs de plus de 50 ans déclarent ne pas avoir de successeurs.**

³⁶ Partie du témoignage de Pierre Ska de Solre Saint Remy *IN Ibidem.*, p.22

³⁷ *Il faut des moyens pour s'installer*, *IN Défi Sud*, n°79, Bimestriel – septembre, octobre 2007, pp.7-9.

La diminution risque de se poursuivre. »³⁸, signale un conseiller de la Fédération des Jeunes Agriculteurs.

Certains remettent en cause l'efficacité de la PAC. On lui reproche son coût. On lui reproche de mobiliser des ressources qui manquent cruellement à d'autres politiques communautaires comme, par exemple, la recherche. On incrimine aussi ses effets en matière d'environnement et vis-à-vis des pays en voie de développement. Enfin, la question est posée quant à la répartition des aides, qui favorisent les agriculteurs les plus aisés et non pas ceux qui produisent le plus de biens valorisés par la société³⁹. (Bureau, pp.106-107.)

Marc Assin, écrivain avéré du Sillon belge, partage sa vision de la PAC actuelle dans ces mots : « A propos de lumière à faire sur certaines obscurités, l'actualité agricole brûle de tous ses feux en ce mois de juin 2009, mais le grand public brille de sa totale méconnaissance de nos problèmes. L'édition de « La PAC pour les nuls » serait bien utile pour combler les lacunes d'aucuns, ceux-là même qui fustigent les aides agricoles d'une main et achètent de l'autre des aliments à bas prix. Cette bible d'un nouveau genre trouverait également sa place sur la table de chevet de nos responsables politiques, pour qu'ils assimilent enfin les tenants et aboutissants de la crise laitière actuelle, abaissée trop facilement au rang d'avatar du fléchissement économique de ces derniers mois. (...) La vérité, et le livre de « La PAC pour les nuls », vous l'expliquerait, c'est que l'Europe agricole est devenue une grosse machine sans âme, montée de toutes pièces par des technocrates, à la façon d'une centrale nucléaire ou d'une usine quelconque. Les vœux pieux du début se sont rapidement englués dans la logique de marchandisation universelle. L'être humain, de l'agriculteur au consommateur, n'est qu'un pion sans valeur. »⁴⁰

Quant à Vercherand, il résume ces propos dans les termes provocateurs suivants : « Les coûts sociaux qui résultent de ces atteintes à l'environnement et de ces crises sanitaires dans l'alimentation, s'ajoutent aux coûts directs, déjà considérables, dus au soutien des marchés et des revenus des agriculteurs. Bref, en matière de politique agricole, le dernier quart du XXe siècle peut se résumer – sans trop caricaturer les choses- par de plus en plus d'argent public, profitant en premier lieu aux régions les plus riches et aux agriculteurs les plus productifs, et aboutissant à de moins en moins d'actifs agricoles, à une agriculture aux excédents ruineux, et gérant de plus en plus mal le territoire. C'est là un constat désormais largement admis dans l'opinion. » (Vercherand, p.134.)

³⁸ Idem

³⁹ La Reine d'Angleterre reçoit par exemple 500.000 € par an de subsides européens de soutien à l'agriculture pour son exploitation agricole !

⁴⁰ Le Sillon belge, le 26 juin 2009, p.3.

Selon Bureau, il est peu probable que la PAC maintienne sa forme actuelle après 2013. Il prédit un rôle moindre dans la gestion des marchés et dans le soutien des revenus agricoles. Le Royaume-Uni, quant à lui, opte pour un revirement extrême qui définirait la PAC uniquement par des actions en faveur du développement rural et du maintien de l'environnement et des paysages. (Bureau, pp.107-108.)
Qui vivra verra... comme le dicton le prétend !

« Nous ne provenons pas du milieu agricole, mais nous aimerions avoir notre ferme. Notre projet est lié à une réflexion politique. Nous nous sommes installés à la campagne par envie de retrouver la terre. Nous pensons que tant que tu ne travailles pas la terre, tu ne comprends pas ce qu'est la vie. Cette maison est une première étape ; trouver une ferme est la seconde. C'est difficile, presque impossible. Nous lisons les annonces du Sillon belge ou du Bulletin notarial. J'ai contacté la FWA, le Fuja (Front uni des jeunes agriculteurs), l'Unab (Union nationale des agriculteurs bios) et le ministère de l'agriculture. Seul le ministère nous a accordé un peu d'écoute et d'encouragements. A la fédération, ils ont répondu que notre projet n'était pas viable. C'était la première fois que la FWA avait une demande émanant de quelqu'un non issu du milieu agricole. On avait pourtant cru comprendre que l'on manquait de fermiers. (...) Dès que nous sommes arrivés ici, nous avons acheté des animaux. Nous avons deux chèvres, un bouc, huit chevaux, une vache, une génisse. Nous faisons une centaine de poulets par an. Quand on explique aux gens du village notre projet, ils disent que ce n'est plus possible, que c'est comme les fermes dans le temps. Mais ils nous voient avec de plus en plus d'animaux. Ils ont l'air content. Ils viennent nous acheter des œufs. La ferme dont nous rêvons abritera toutes sortes d'animaux. Nous viserons une production en circuit court. Nous grandirons doucement, en respectant l'environnement et le bétail : la ligne de l'agriculture familiale et paysanne d'autrefois.» (Justine Deroitte et Bernard Moch de Transinne, p.37)

RESULTATS : DES VILLAGES WALLONS HETEROGENES

Dans nos villages wallons, agriculteurs et résidents, -deux manières de penser et de vivre l'espace rural-, doivent **cohabiter** dans un espace commun, rendant latentes ou effectives certaines « logiques d'affrontement »⁴¹. Diverses conceptions du territoire, néanmoins, pourraient théoriquement anéantir l'apparition de ces conflits. Suivant l'exemple des années 60, une **politique de zonage** éviterait aux différents agents de l'espace rural de se côtoyer ; certains espaces étant alors réservés pour l'agriculture, d'autres pour la nature, d'autres encore pour les loisirs ou la résidence. Cette conception du territoire, pourtant encore d'actualité, ne répond cependant pas à l'objectif de multifonctionnalité encouragé par nos leaders européens.

Un autre extrême est de concevoir le milieu rural comme un **territoire entièrement intégré** où les différents usages s'articulent, se complémentarisent de telle sorte que chaque activité contribue au développement des autres. Cette deuxième conception du territoire, quant à elle, exacerbe et élargit cet objectif de « multifonctionnalité » de la politique agricole actuelle à tous les usages de la ruralité.

Entre les deux, existent une multitude d'autres possibles que sont, par exemple, la **spécialisation territoriale** (par exemple entre les territoires de la production et les territoires de la consommation) ou **l'intégration partielle** (c'est-à-dire que les capitaux dégagés d'une activité seraient partiellement réinvestis dans une autre activité sur le même territoire).

Nos gouvernants wallons, quant à eux, conçoivent le territoire⁴² comme un **patrimoine commun** qui doit être structuré, préservé et se révéler créateur de richesse afin d'être conciliable avec les intérêts de développement durable et de cohésion sociale et économique. Néanmoins, comme l'écrivent Mormont et Mougenot : « On ne change pas les habitudes, les convictions, les vocations et, plus largement, les identités, par simple appel à l'autorité des sciences ou par décret » (2002, 186), même si nous ne renions pas leur très grande importance. Les efforts des politiques doivent donc, selon nous, être également couplés, sur le terrain, par un rapprochement des différents agents afin que « les pratiques contractuelles prennent peu à peu le pas sur les incompréhensions, les malentendus et les affrontements ». (Opcit., p.175.)

⁴¹ Concept développé par LANNOYE, P., *Opcit.*, p.66

⁴² Dans un document qu'ils appellent « Schéma de Développement de l'Espace Régional » (SDER)

Chamboredon démontre déjà à l'époque que « la proximité ne fait pas la communauté, elle rend plus sensible la différence, plus difficile à assumer la coexistence des styles de vie. » (Chamboredon, 1970 IN Mougenot et Mormont, Opcit., p.174.) Mormont et Mougenot complètent sa recherche quelques années plus tard en affirmant que « les formes que prend la vie sociale locale ne sont plus une sorte de trait constitutif de groupes culturellement homogènes : la vie locale est au contraire un **espace de rapports de force** entre des agents dont les logiques d'actions sont socialement déterminées, à un autre niveau que local. L'espace n'est plus structurant, c'est un enjeu de luttes dont les ressorts sont extérieurs. (...) L'émergence du thème de l'environnement débouche sur l'idée d'un espace rural⁴³ comme **enjeu des rapports de classe** : la campagne protégée, calme, sûre, propre, correspond à la demande forte d'un espace privé et familial des classes moyennes. » (Opcit.) L'environnement devient alors le leitmotiv grâce auquel naissent rapports de force symboliques et luttes d'appropriation de l'espace.

Les projecteurs semblent aujourd'hui essentiellement tournés vers **les agriculteurs** : l'agriculteur qui pollue, l'agriculteur qui détruit, l'agriculteur qui salit, l'agriculteur qui contamine... l'agriculteur qui dérange. Se pose la question du rôle des médias dans la propagation de cette image du milieu agricole. Les arguments ne manquent pourtant pas pour retourner les caméras vers ceux qu'on dénomme souvent «**les néo-ruraux**» :

- ceux qui, sans scrupule, laissent s'échapper de leurs deux voitures (quand ce ne sont pas des 4X4 !) une quantité pourtant « gênante » de CO2 pour rejoindre boulot et grandes surfaces – souvent d'ailleurs pour acheter les denrées les moins chères, mais qui auront certainement voyagé des milliers de kilomètres⁴⁴ par avion ou par camion ;
- ceux qui déversent sans scrupule une quantité non réglementée d'engrais chimiques sur leur pelouse pourtant déjà bien verte – pelouse qui d'ailleurs semble être en elle-même une aberration agricole ;
- ceux qui « pompent » également les finances publiques pour l'installation de lignes téléphoniques, de systèmes d'égouttage, de distribution d'eaux sur bien plus de kilomètres que s'ils habitaient en ville ou du moins que s'ils ne rêvaient pas tant de leur maison « 4 façades » ;
- ceux qui encore provoquent la migration de jeunes natifs vers d'autres communes à cause de l'augmentation du prix des terrains à bâtir ;

⁴³ Certains sociologues d'ailleurs parlent non plus de sociologie rurale, mais de sociologie de l'environnement.

⁴⁴ Le samedi 18 juillet 2009, *Vers l'Avenir* relate, dans *le courrier des lecteurs*, l'histoire d'un Mr T. qui, « déballant son ravier de haché acheté chez Delhaize, il découvre que cette viande provient d'un porc né au Canada, élevé en Australie et finalement abattu et conditionné... en Belgique ! Notre lecteur fait le compte : l'animal a donc parcouru, quelque **34 000 km** avant d'arriver dans le rayon de son supermarché ».

- ceux qui...

Vu sous cet angle, la « catégorie » des « néo-ruraux » semble critiquable, fragile, problématique en cas de renversement. Or, combien de fois ont-ils à justifier leurs pratiques, leurs comportements ? Combien de restrictions légales subissent-ils pour réduire leur impact environnemental ou leur empreinte écologique ? De combien de pétitions sont-ils l'objet lorsqu'ils désirent construire une piscine (qui pourrait pourtant aussi déranger le voisin) dans leur jardin ? **Alors que ces exemples nous unissent tous dans une même situation discutable, douteuse –à savoir notre place en milieu rural et notre impact sur l'environnement, nos yeux restent rivés sur ceux qui cultivent nos terres.** Comment, dans ce contexte, espérer un rapprochement des deux « parties » alors que l'espace d'interaction lui-même est biaisé, car la relation qui les réunit est asymétrique vu qu'un seul des deux partenaires est sommé de se justifier, l'agriculteur ? Tout semble œuvrer pour que la tâche relève de l'ordre de l'impossible. D'ailleurs, Descola écrit en 2005 « tout ce que nous avons pu dire ou pu lire sur le paysan rend évident qu'à travers lui nous construisons ou reconstruisons sans cesse la différence, l'altérité, que les paysans sont nos social others. » (Descola, 2005 IN Rémy, 2007, p.17.) Il n'a évidemment pas tort et nos mondes, quand on ne regarde que leurs différences, peuvent effectivement se définir comme deux mondes étrangers : contraintes professionnelles différentes, conceptions du temps différentes, réseaux différents, connaissances différentes, activités « de détente » différentes, sujets de conversation différents, enfin bref des conceptions du monde différentes, qui façonnent **des manières d'être différentes**. On entend souvent parler du « milieu agricole », spécifiant alors que l'agriculture est un « milieu », un « monde » à part des autres. Les agriculteurs, eux-mêmes, propagent cette idée : lors d'une prise de contact chez un agriculteur pour discuter de la recherche, celui-ci nous répond en nous expliquant la route : « Tu tournes chez PACKO », « chez PACKO ? », « Ben oui le vendeur de machines agricoles ; c'est vrai, t'es pas du milieu, tu connais pas ».

René Sépul, auteur du livre « Gens de la terre » duquel provient les témoignages illustratifs qui entrecoupent les parties, introduit son travail de la sorte :

« Cette envie [de réaliser cette enquête] remonte au milieu des années 90 lorsque plusieurs crises et scandales ont touché ce milieu. J'ai alors été surpris par le fossé qui existait entre un monde agricole que j'avais côtoyé enfant et le monde dans lequel je vivais. Ce que j'entendais dire des agriculteurs ne correspondait pas à ce que j'avais connu. Notre reportage s'appuie sur la volonté de comprendre pourquoi un lien autrefois si puissant entre le monde agricole et le reste de la société civile s'est à un moment fragilisé. (...) Je me suis vite rendu compte que je ne connaissais pas ou plus grand chose du monde agricole. J'étais incapable de comprendre son vocabulaire, ses réalités, de préciser le sens des mots ou d'expressions comme quotas, PAC, vache allaitante, veau au pis ou Blanc bleu. J'étais tout aussi incapable de différencier l'orge du blé et de l'épeautre ou de dire pourquoi ces agriculteurs cultivaient telles

céréales plutôt que d'autres. Je me suis dit que si je n'y connaissais rien, il n'était pas étonnant que beaucoup d'autres y connaissent encore moins »⁴⁵.

En effet, tout comme il existe des pratiques que seuls des sociologues ou des peintres peuvent comprendre, il existe sans aucun doute des **pratiques endogènes** au milieu agricole, en lien avec son histoire sociale et ses besoins. **Aujourd'hui, «on» veut briser les barrières, ouvrir le milieu** : fermes en ville, fermes ouvertes, foires agricoles, journées du monde rural, etc. On attend des agriculteurs qu'ils soient didactiques et disponibles. **Or, est-ce vraiment leur priorité quand leur activité devient, pour certains, plus qu'incertaine ?**

En se plongeant dans leur univers, il n'est pas difficile de prendre conscience de deux mondes qui se comprennent de plus en plus difficilement... Peut-être le dialogue serait-il plus facile avec les agricultrices... ?

⁴⁵ Partie de l'avant-propos de René Sépul *IN Gens de la terre, témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices en Wallonie*, Editions Labor, pp.6-9.

« C'est notre premier été. L'hiver, on s'était dit : « Vivement l'été, ce sera plus calme. » Tu parles ! On vient de moissonner deux hectares d'orge, huit hectares de froment et trois hectares d'avoine. Tout cela pour un rendement de huit tonnes l'hectare. Je ne sais pas quand on a dormi. C'est un bon résultat, mais je ne te dis pas le stress... Nonante pour cent des céréales de la région ont été moissonnées en cinq jours. Les agriculteurs courent tous en même temps après les moissonneuses car tu dois les louer. Nous avons commencé à appeler l'entrepreneur le lundi, mais il reportait sans arrêt. Alors tu paniques. En plus, tu vois le baromètre monter. S'il pleut, tu peux tout perdre. Tu attends la moissonneuse et tu te dis que d'autres fermiers se sont arrangés pour que tu te plantes. L'entrepreneur avait promis de venir le vendredi. Le jeudi à 18h, il appelait pour dire qu'il avait un trou. Il est venu, on a tout fait en une nuit. Le lendemain, il pleuvait. » (Anne-Françoise Georges de Verdenne, p.30)

LES FEMMES DU MILIEU AGRICOLE

PREMIERES INTUITIONS

L'analyse de l'évolution du milieu rural et du milieu agricole nous permet de croire que les femmes sont plus sensibles à cette problématique des relations entre «milieu agricole» et «milieu non agricole».

Tout d'abord, nous observons qu'à chaque fois qu'une **activité annexe ou complémentaire** (gîte à la ferme, vente de produits, ferme pédagogique...) se crée à la ferme, ce sont les femmes qui la prennent en charge. Delefortrie remarque que « les perspectives d'avenir de la ferme et plus particulièrement de l'évolution avec une diversification se fait en relation avec le fait d'avoir une présence féminine ou non à la ferme. » (2007, p.89-91) L'auteur justifie ces propos en affirmant qu'il existe encore une **complémentarité des tâches** prégnante dans les fermes et que se diversifier veut souvent dire nouvelles « tâches féminines » : ouvrir un gîte, par exemple, engendre du nettoyage, de la décoration, de l'accueil, etc.

Ensuite, dans une même logique, ce seront très souvent des femmes qui seront représentées aux **activités telles que** « fermes en ville », « journée du monde rural », etc. Encore une fois, ces festivités riment avec « dégustation de produits », « discussions », « questions », etc. Nous pouvons dès lors constater une réelle complémentarité des tâches dans le milieu agricole : les femmes s'occupent généralement des **aspects « social et de communication »** et, en ce qui concerne l'exploitation, des **soins aux jeunes animaux**, de **la traite** et souvent de **la gestion administrative**. Ces tendances lourdes observées sont également exprimées par Anne Pétré, coordinatrice nationale de l'Union des Agricultrices Wallonnes, que nous avons interrogée :

Anne : Je dirai que c'est un milieu où tout est très déterminé. Il y a des tâches typiques des femmes dans les exploitations : par exemple, tout ce qui est traite et soins aux animaux, soins aux jeunes animaux, l'administratif... beaucoup d'administratif(...) ça, c'est certainement un aspect de leur travail qui s'alourdit. Et puis très souvent quand il y a diversification c'est-à-dire quand il y a une activité

touristique, de transformation ou de commercialisation en direct, c'est quand même souvent les femmes qui sont plus impliquées dans ce genre d'activité⁴⁶. (...) c'est vrai que je connais quand même beaucoup d'agricultrices et je n'en connais pas une dont c'est le mari qui s'occupe du petit veau et elle des semences. Bon il y a peut-être un aspect « force physique ». Peut-être, sans doute. Mais bon pour conduire un tracteur je ne pense pas qu'il faille beaucoup de force physique, être musclor et très souvent, les tâches mécanisées reviennent aux hommes et ce qui est plus soins des animaux relèvent des femmes⁴⁷. »

Cette complémentarité des tâches se cristallise également dans les **thématiques abordées** par le syndicat agricole (la Fédération Wallonne de l'Agriculture : FWA) qui diffèrent de celles abordées par le pendant féminin du syndicat (l'Union des Agricultrices Wallonnes : **UAW**). Les hommes s'occupent essentiellement des dossiers qui traitent de l'économie alors que les femmes prennent en charge des thématiques qui sont **plus éloignées des thèmes strictement agricoles** ou économiques, comme par exemple, l'agriculture du Sud, les rapports Nord-Sud, la mondialisation, l'environnement, la communication, etc. Et quand je questionne Anne Pétré sur le pourquoi de cette «répartition des dossiers», elle me répond :

Anne : Ce n'est pas une fermeture d'esprit de leur part, pas du tout. Je pense qu'il y a peu de temps pour eux, pour pouvoir... C'est-à-dire qu'on a un nombre de membres du personnel qui est immanquablement limité pour que économiquement on puisse faire travailler 100 personnes sur les mêmes dossiers syndicaux. Il y a tellement de travail que tout le monde quelque part bosse à fond sur ces dossiers pour pouvoir répondre aux choses très urgentes et malheureusement il y a peu de temps pour réfléchir à long terme et sur les perspectives, thématiques ou autres. Bien sûr qu'ils réfléchissent sur l'économie. Plus sur des perspectives à long terme. Mais sur les aspects qui ne sont pas strictement économiques, je pense que c'est moins évident parce qu'ils n'ont pas le temps. (...) Et puis, il y a peut-être une question de sensibilité aussi. Ça, je ne sais pas. On voit qu'il y a des tas d'agriculteurs qui sont préoccupés par ces questions-là, mais c'est vrai que les femmes se sont dit : « finalement puisque nous, on n'a pas tout ce travail syndical d'étude de dossiers, on a le temps de travailler quelque part sur des thématiques qui sont plus éloignées des thématiques strictement agricoles ou économiques. »

⁴⁶ Le rapport de l'étude quantitative sur le profil des agricultrices et leur implication dans les exploitations agricoles en Région wallonne, réalisée par l'Unité d'Economie et de Développement rural de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (FUSEAGx), en 2004, auprès de 5% des exploitations agricoles wallonnes, nous permet de chiffrer ces intuitions : 76% des femmes s'occupent du soin des veaux et 77% s'occupent de la traite. Lorsqu'il y a de la vente directe ou des gîtes sur l'exploitation, elles sont 100% à en être responsables. En ce qui concerne le travail administratif, elles sont 72% à le prendre en charge quand c'est du travail administratif à la main, contre 17% quand il s'agit de travail administratif à l'ordinateur. Dans cette dernière situation, dans 50% des cas, ce sont les époux qui s'en occupent (33% le réalisent en couple).

⁴⁷ Entretien réalisé avec Anne Pétré, coordinatrice de l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW).

Quand on questionne certaines agricultrices⁴⁸ sur les raisons qui les motivent à prendre en charge l'aspect communicationnel, elles vous répondent que c'est une question de **sensibilité proprement féminine** :

Dominique⁴⁹ : « Les femmes voient les choses différemment, elles ont une autre dimension. L'homme est plus fort que la femme, ça, c'est incontournable. A chacun ses qualités. On est fait différemment. Qu'on le veuille, qu'on le veuille pas, c'est comme ça. (...) Hé bien soyons complémentaires. Et ça, il faut le reconnaître, au niveau des femmes, elles ont à mon avis cette qualité de communication, de faire passer les choses que les hommes n'ont pas ou peut-être différemment, en tout cas. Oui, les femmes ont un feeling, ce plus. Je crois qu'elles ont un rôle à jouer à ce niveau-là. C'est certain. Oui c'est certain. Et on le voit au niveau syndical hein ».

Mendras explique, lui, cette sensibilité féminine par le fait que les femmes ont été **socialisées différemment de leurs frères** : « La grande majorité des agriculteurs souhaitent que leurs filles quittent la terre, alors qu'ils espèrent souvent y garder un garçon. » (1984, p.225.) Elles sont alors plus enclines à diversifier leurs contacts et à réaliser des études. Et même si elles restent dans le secteur agricole en épousant un agriculteur, étant **plus proches des enfants, elles ressentent le besoin de comprendre l'évolution de la société et les changements sociaux** afin de pouvoir guider ceux-ci dans ce monde neuf et qu'ils puissent y faire leur chemin (Opcit., pp.200-250).

⁴⁸ J'ai interrogé trois agricultrices wallonnes afin qu'elles m'expliquent leur profession.

⁴⁹ Les noms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées.

« Papa est maquignon. Petite, je l'accompagnais souvent. J'aimais le milieu des marchands de bétail. Ce sont des gens fermés, durs, de grandes gueules, mais des cœurs d'or, des gars qui respectent la parole donnée. A 18 ans, j'ai commencé à aider mon père. Ma mère n'était pas très heureuse, mais j'étais décidée. Papa était aux anges. On s'est associé, mais j'ai dû mettre les choses au clair avec lui. Je voulais avoir mon mot à dire dans l'exploitation. Je prenais en charge le lait, j'avais congé un week-end sur deux, je prenais un certain nombre de vaches et pas une de plus. J'adorais mon père, mais pas sa manière de travailler. Comme marchand, il passait d'une ferme à l'autre. Il pouvait revenir un jour avec cinq bêtes sans prévenir, l'ajouter à mon troupeau, puis m'en reprendre six le lendemain pour les vendre. Je ne voulais pas travailler ainsi. Les côtés soit-disant négatifs du métier pour une fille – se lever à l'aube, le travail physique, le fumier, la brouette ou les bottes – rien de cela n'était un problème pour moi. (...) Je me disais que je marierais un culto [cultivateur]. Je l'ai fait, mais le malheur, c'est que j'ai épousé un culto qui ne croyait pas au métier. Notre couple était fragile ; l'exploitation n'a jamais démarré. Dans une ferme, les deux occupants doivent travailler à fond sinon autant rester seul. Et puis, autre problème, dans le milieu agricole, une femme a difficile de prendre les choses en main et à dire : « fais ci » ou « fais ça » à son mari. Si tu agis ainsi, tu es juste l'emmerdeuse, et tout tourne à la déglingue. (...suite p.41).» (Christine Ansay de Orgéo, pp. 103-104)

MAIS QUI SONT CES AGRICULTRICES ?

Le recensement horticole et agricole de 2007 répertorie **3245 femmes**⁵⁰ qui travaillent à **temps plein** dans ces milieux, contre 3356 en 2006 (-3,3%). A **temps partiel**, elles sont **4900** à travailler sur une exploitation, contre 5160 en 2006 (-5%). En Flandre, elles sont plus du double à travailler à temps plein et plus du triple à participer partiellement aux travaux agricoles ou horticoles -même si ces deux chiffres sont aussi en diminution par rapport à l'année 2006 et ce, dans les mêmes proportions qu'en Wallonie. Tout comme la main-d'œuvre masculine, **le nombre d'agricultrices diminue chaque année**. Sachant que sont recensées 16.008 exploitations en Wallonie, en 2007, elles sont un peu plus de la moitié à travailler à temps plein et/ou à temps partiel à la ferme. Ce constat reste néanmoins une estimation, car certaines exploitations n'abritent pas de « famille biparentale ». Le célibat est d'ailleurs particulièrement problématique dans le milieu agricole, puisque la pérennisation du métier est basée sur la transmission héréditaire⁵¹. Donc, **si on veut perpétuer un modèle d'agriculture familiale, la question de la femme au sein de l'exploitation reste centrale**. Or, on constate le départ constant de la population agricole féminine.

OU VONT-ELLES ?

Les années 60 et les transformations structurelles agricoles qu'elles ont provoquées, ont également eu des **répercussions sur les rapports de genre**. Jusque-là, l'agriculture était une activité familiale où autant l'homme que la femme avait sa place dans les travaux agricoles. La modernisation et la mécanisation des fermes ont relégué l'agricultrice à des **travaux d'intérieur** et bien souvent à des **tâches ménagères**. C'est d'autant plus vrai quand leur mari se spécialisait dans les grandes cultures. Dibie les appelle « les fermières, femmes enfermées » (2006, p.98). Certaines jeunes filles vont alors **vouloir fuir l'agriculture** et se réfugier dans les grandes villes, c'est ce que Barthez nomme « la fuite ou le refus de la paysannerie » (1982, p.42). D'autres néanmoins resteront, mais désireront travailler comme salariées, en dehors de l'exploitation. Divers facteurs ont influencé ce désir de trouver une **activité professionnelle à l'extérieur**. Comme il a été dit ci-dessus,

⁵⁰ La lecture du rapport de l'étude de la FUSAGx nous apprend que 74% des agricultrices, en 2004, sont issues du milieu agricole.

⁵¹ E. Picolli, en tentant de questionner la continuité de leur groupe, a étudié le marché matrimonial du milieu agricole wallon au sein de la FJA. Elle constate que, le groupe étant fortement homogame et endogame, et corrélé au fait qu'il y a plus de garçons que de filles, une partie des garçons du groupe ne trouvera pas l'âme-sœur dans le milieu agricole et soit, restera célibataire, soit devra sortir du milieu pour se trouver une épouse (2004, pp.124-131).

l'évolution du travail à la ferme a encouragé ce départ : non seulement à cause de l'apparition des machines, mais aussi au fait que les agriculteurs ont investi beaucoup d'argent afin de se moderniser ; avoir la garantie d'un salaire mensuel provenant de l'extérieur était une **sécurité financière** non négligeable, qui permettait en plus d'alléger un petit peu les dettes contractées.

« Je ne dis pas cela pour pleurnicher. Je voulais travailler à la ferme et je l'ai fait. J'aime mon travail et j'adore mes bêtes. J'ai eu de belles années, au moins jusque dans les années 90. mais aujourd'hui, je ne sais pas combien de temps je pourrai tenir. Heureusement, ma femme travaille à mi-temps. Elle espérait que ce ne serait qu'un temps, mais sans son salaire, nous fermons boutique. (...) Il faut que les gens comprennent avec quoi nous devons vivre. Quand les comptes sont faits, il me reste moins de 5 000 euros par an. Pour moi, ma femme et ma fille. C'est tout de même incroyable d'en arriver là avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 000 euros l'année. Les rentrées sont réalisées sur les ventes de bêtes et de lait, les primes et le salaire de ma femme. Ce qui sort, ce sont les aliments pour le bétail, près de 25 000 euros, le vétérinaire, presque autant, puis les prêts à rembourser, les locations de terrain et les engrais. Au bout du compte, tu reçois moins que le CPAS. »⁵²

Corrélées à ces deux phénomènes, d'autres raisons plus «sociétales» ont incité les femmes à opérer ce choix. Tout d'abord, le fait qu'elles soient plus nombreuses à vouloir exercer une activité principale hors de l'exploitation correspond à la période du **développement du salariat féminin** qui était une réponse à l'évolution des rapports sociaux de genre dans l'ensemble de la société. De plus, après les « Trente Glorieuses », la société était essentiellement axée sur la production et donc, pour chacun, sur sa capacité à consommer. Selon Huens, «chaque individu est repéré, jugé à son activité professionnelle et n'est intégré dans la société que s'il fait preuve d'une activité professionnelle c'est-à-dire d'une activité rémunérée» (2001, p.64). Et donc pour certaines femmes, l'activité extérieure rimait avec une **identité professionnelle valorisée**. De plus, jusqu'en 2005, une agricultrice n'avait aucune garantie professionnelle et sociale vu qu'elle était considérée juridiquement comme une **conjointe aidante**. Son statut professionnel était, de ce fait, totalement dépendant de son statut privé d'épouse... Cette réalité traduit d'emblée la complexité de l'imbrication travail-famille... Néanmoins, si un problème de couple débouchait sur un divorce, la femme se retrouvait sans travail, sans argent et parfois avec la moitié des dettes contractées ! Pas étonnant si les divorces sont arrivés bien plus tard dans les fermes que dans les autres milieux... ! Comme l'écrit Barthez, «le mot «aide» souligne le rapport de dépendance au chef d'exploitation, le mot «familial» traduit le caractère gratuit du travail» (*Op.cit.*, p.77). La prise de conscience de certaines femmes de cette dépendance forte vis-à-vis de leur mari et de la non-reconnaissance de leur travail les a poussées à encourager leurs filles à faire des études :

⁵² Partie du témoignage de Claude Ponsard, à Fronville /N SEPUL R. et OLSSON C., Op.cit.

Nicole, agricultrice wallonne : « *Moi j'ai un diplôme d'enseignante parce que, à l'époque ma maman était sans doute un peu visionnaire et c'est sans doute aussi à cause de ce qu'elle a vécu. A l'époque, c'était encore des familles très structurées avec les grands-parents, les parents, les enfants et parfois encore avec une génération de plus où tout le monde plus ou moins obéissait à la tête de famille. Moi j'ai vécu ça chez moi. Mon père obéissait encore plus ou moins à sa mère quoi. Je crois que maman a dû en souffrir quelque part. Elle a dû arrêter ses études à 13 ans parce qu'il fallait quelqu'un chez elle pour remplacer une de ses sœurs qui se mariait. Et donc maman nous a toujours dit... on est deux filles chez nous, « il faut que vous ayez un diplôme ». C'était bien ancré dans mon esprit. C'était même à l'encontre de ce que mon père voulait parce que quand j'avais 18 ans, il disait « hoo reste avec nous » vous voyez... Par contre, ils avaient une idée très arrêtée du diplôme que je devais avoir (elle rigole)... il fallait un diplôme dans l'enseignement parce que l'enseignement c'était facile, on avait congé quand c'était la moisson, on était en congé quand les enfants étaient en congé et comme j'étais une petite fille très docile –à l'époque!- (elle rigole) et que j'étais prise dans ce système d'obéissance si vous voulez, j'ai fait l'enseignement. Moi je voulais faire soit infirmière, soit cuisinière, soit fleuriste. Mais ça leur plaisait pas parce que c'était des métiers où on travaillait quand tout le monde se reposait, en grande ligne hein ! Et donc, il fallait faire l'enseignement et ici ! Comme ça, je ne quittais pas le giron familial. »*

Aujourd'hui, **depuis 2005**, le gouvernement a enfin mis en place un **statut obligatoire** pour l'agricultrice. Elle est donc officiellement inscrite et reconnue juridiquement dans son travail et possède une protection sociale. Elle est **co-titulaire de l'exploitation** et sa signature doit également apparaître sur les documents administratifs liés à l'exploitation. Son mari ne pourra plus prendre des décisions sur l'avenir de la ferme sans son accord si elle y travaille.⁵³ Ces faits sont le résultat de 40 années de combat pour les agricultrices (ce fut leur première revendication syndicale que ce soit au sein de la section féminine des Unions Professionnelles Agricoles –U.P.A.F.- ou de l'Alliance Agricole Féminine –A.A.F.)⁵⁴.

Toutefois, comme le remarque Cardon, «épouser un agriculteur, c'est se trouver « placée » dans une histoire familiale qui est aussi une histoire sociale et professionnelle». (2003, p.5) Il explique que, suite aux crises, de plus en plus d'agricultrices veulent développer de nouvelles activités complémentaires au sein de la ferme... Cela leur permet non seulement de travailler dans la même entreprise avec des

⁵³ Néanmoins, seulement 80% des femmes qui travaillent à la ferme sont effectivement devenues co-titulaires. En effet, seulement 80% des demandes envoyées pour proposer cette co-titularité ont renvoyé un avis positif. Selon Anne Pétré, les 20% de non-réponses sont à comprendre par une crainte des agriculteurs que ça ait des répercussions sur le patrimoine («Alors que ça n'en a aucune... c'est juste que, par exemple, si le mari veut faire un transfert de quota, il doit avoir l'accord de sa femme... ce qui est normal vu qu'ils gèrent à deux l'exploitation») et puis aussi parce qu'il y a dans le milieu agricole, un fond de machisme qui est indéfectible dans certains cas. Bon on remarque qu'il y a 80% de signatures positives donc ça devient marginal mais bon il y a quand même toujours des réactions du genre «Tu n'as rien à voir là-dedans, tu ne signeras pas de papiers, non je ne suis pas d'accord », et donc je pense que ça doit être un peu de ces deux raisons-là : du machisme et des peurs un petit peu paranoïaques ». (Entretien avec Anne Pétré)

⁵⁴ Les deux syndicats ont fusionné, il y a une vingtaine d'années.

tâches distinctes, bien à elles, mais aussi de dégager un revenu supplémentaire pour l'exploitation. Il faut toutefois que l'idée soit bien reçue par les beaux-parents si ceux-ci habitent encore la ferme :

Sandrine, toute jeune agricultrice wallonne : « Ça, oui j'aimerais bien faire une ferme pédagogique ou quelque chose comme ça... mais, sa maman est plus casanière et elle n'aime pas trop avoir des gens chez elle. (Elle rigole.) C'est un choix mais bon. Donc oui, j'aimerais bien, mais pour le moment je n'y pense pas parce que je sais bien que... Voilà. »

Malgré tous ces facteurs, **de nombreuses femmes désirent toujours travailler dans l'exploitation**. Certaines d'ailleurs ne travaillent à l'extérieur que parce qu'**il n'y a pas de place pour elle** à la ferme tant que les beaux-parents y travaillent toujours, mais rêvent du jour où elles pourront y venir travailler. C'est ainsi que Cardon remarque, grâce à son étude sur les familles d'éleveurs laitiers de Franche-Comté, que c'est **essentiellement entre 30 et 50 ans** (34%) que les femmes s'investissent à la ferme. Après 55 ans, elles sont 6,2 % à continuer d'être actives et avant 30 ans, elles sont 7,6% (*Opcit.*, p.6). Cette période correspond en fait à **deux moments importants** du cycle de transmission de l'exploitation : soit **l'installation totale de leur mari** (et donc la retraite des beaux-parents), soit **l'installation de leur fils**. C'est donc entre ces deux moments-clés que les femmes choisiront de s'installer à la ferme. Cardon constate que « quelle que soit la situation, il apparaît que le projet professionnel des femmes intègre le projet conjugal de pérenniser l'exploitation familiale de leur mari » (*Opcit.*, p.7). Et, de fait, le choix professionnel des femmes n'est pas sans **effet sur la structure de production de l'exploitation**, car si elles décident de poursuivre leur activité principale en dehors de l'exploitation, leurs maris devront décider de nouvelles orientations pour la ferme. Et inversement, « les choix économiques, juridiques... engagés au niveau de l'exploitation ne sont pas sans conséquences sur la trajectoire des femmes ». Tout cela dépend de l'issue des discussions et des négociations au sein du couple, mais également avec la belle-famille. Et donc Cardon énumère **trois variables** essentielles pour comprendre les réorientations professionnelles de ces femmes : « Le **niveau de formation** initiale et le type d'emploi de la conjointe, la forme juridique et le projet professionnel lié à **l'exploitation**, et enfin **la viabilité économique** de cette dernière » (*Opcit.*, p.7).

Il n'y avait jamais un franc à la maison. Les enfants ont rarement eu plus que le minimum. Nous avons finalement divorcé et j'ai gardé la ferme. J'ai repris les prêts et j'ai travaillé à mon rythme. J'ai désintensifié. J'ai vendu trente bêtes qui ne rapportaient pas. A quoi cela sert-il d'avoir soixante vaches si seulement la moitié de celles-ci produit ? La réponse semble facile, mais en agriculture, il n'est pas facile de faire marche arrière. Réduire n'entre pas dans les mentalités. C'était pourtant le bon choix. Aujourd'hui, je gagne mieux ma vie avec moins de bêtes. On arrive en avril et les annuités sont payées. Je me sens bien, j'ai perdu mes angoisses. Si tu me vois traire, tu comprendras. Le travail coule. Je fais le métier comme je le sens. Les gens peuvent penser ce qu'ils veulent, je m'en moque, je suis bien comme je suis, je fais la ferme à ma manière. (...) Il y a quelques années, j'avais fait de la vente directe sur les marchés. J'adorais le contact avec les gens. Si je manquais un jour, les clients me le reprochaient la semaine suivante. J'ai appris beaucoup du consommateur. J'ai voulu reprendre cela à ma façon, et nous avons créé avec plusieurs producteurs un marché à la ferme. Il se tient ici tous les samedis. Différents producteurs et transformateurs de la région viennent vendre leur production. Je pense également développer la transformation. Je fais du fromage depuis un an. C'est un produit qui s'accommode bien au temps dont je dispose : gérer, c'est créer des produits qui s'adaptent à vos nécessités et vos envies. Mon fromage s'appelle L'Estivoant. Son goût, c'est ma personnalité. Je le fais l'été, j'en vends toute l'année.» (Christine Ansay de Orgéo, pp. 103-104)

CONCLUSION

« Si les idées doivent ignorer les frontières, les mouvements de marchandises et de capitaux doivent, eux, au contraire être limités à l'indispensable. (...) La politique, la culture, le sens de la vie doivent retrouver leur ancrage territorial. Ce qui implique que toute décision économique, politique, culturelle, pouvant être prise à l'échelle locale, doit être prise localement » (Latouche, 2007, p.63).

L'analyse socio-historique de l'évolution du milieu rural et de son corollaire, le milieu agricole, rend perplexe. Si jusque dans l'après-guerre, les paysans dictaient les lieux, aujourd'hui, rendus producteurs de paysages, ils dérangent quand ils se font trop visibles. En fin de compte, le discours politique est-il vraiment clair : *l'activité agricole doit-elle définitivement se dissocier de l'espace rural et ne plus être qu'une facette de ses fonctions ?* L'évolution de la PAC, avec la création de son deuxième pilier (*Agenda 2000*), semble nous permettre de répondre par l'affirmative. Plus d'argent doit être redistribué aux initiatives locales indépendantes du milieu agricole. La ruralité doit se développer. Rapporter. Vraiment ? A qui ?

L'année 2009 nous a encore démontré à quel point le monde agricole éprouve des difficultés sans précédents : crise du lait et des céréales, diminution des revenus agricoles, disparition des petites exploitations au profit de plus grandes. Nous pouvons à présent affirmer que ni la PAC actuelle (encore moins quand on analyse son projet pour 2013 !), ni l'OMC ne peuvent (ne veulent ?) répondre aux problèmes de l'agriculture. Pire, nous pouvons dire qu'ils les aggravent. Or, pendant que l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution en tirent profit, ce sont les producteurs et les consommateurs qui sont les premiers à en payer les conséquences.

Les idées du mouvement Via Campesina sont claires : « L'accès à l'alimentation pour tous est un défi mondial pour maintenant et les prochaines décennies⁵⁵. L'agriculture paysanne est aujourd'hui reconnue comme étant celle qui peut le mieux y répondre⁵⁶ ». L'ACRF via son adhésion à la Plate-Forme Souveraineté Alimentaire et via sa branche internationale qu'est la FIMARC (Fédération Internationale des Mouvements Adultes Ruraux Catholiques), partage pleinement cette analyse. L'agriculture paysanne, en plus d'autres atouts (circuit de commercialisation court et donc augmentation de la qualité de la production agricole), permettrait également de répondre à une partie du problème de l'emploi vu qu'elle exige une main-d'œuvre plus importante (que ce soit du travail permanent ou bien entendu du travail saisonnier). Son augmentation à un niveau local permettrait en

⁵⁵ Sans oublier que 40 millions de pauvres en Europe ne mangent pas à leur faim.

quelque sorte d'endiguer la dérive « village-dortoir » prégnante aujourd'hui. Enfin, et cela semble évident, l'agriculture paysanne serait une réponse efficace aux problématiques du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité. Or, ce modèle, pourtant raisonné, n'est malheureusement pas encore assez prôné aujourd'hui.

Les projets de nos politiciens sont-ils d'ailleurs vraiment cohérents ? Accentuer le développement de la ville, tentaculaire et éparpillée. Accentuer l'attrait du calme de la campagne pour attirer bon nombre de navetteurs qui paradoxalement s'épuisent encore plus à tanguer entre boulot, domicile et loisirs. Accentuer l'intensification de l'agriculture, pourtant synonyme de misère environnementale et sociale mais aussi plus localement d'incompréhension et de malentendus entre consommateurs et producteurs. Cela ne revient-il pas tout simplement à accélérer la perte de sens de nos modes de vie et d'habiter qui s'inscrivent spatialement dans nos lieux de vie ? Est-ce vraiment ce que nous désirons ?

Il est à craindre que les décideurs, dans leur conception de l'agriculture et de la ruralité de demain, prennent des mesures qui exacerbent les dérives du modèle actuel, rendant l'avenir peu conciliable avec des projets raisonnés, sensés, humains, radicalement nouveaux. C'est pourquoi il nous semble temps de croire en des raisonnements trop facilement étiquetés d'utopiques parce qu'ils osent remettre en cause le modèle néolibéral dominant.

Il semble aujourd'hui temps de relocaliser la production agricole auprès de ceux qui la consomment. Cela permettrait de redonner à nos producteurs une légitimité sociale dont ils sont aujourd'hui de plus en plus privés. Cela permettra également de diminuer la part des coûts financiers et environnementaux de transport de ces denrées.

C'est ici que les observations faites sur le rôle des femmes prennent toute leur importance. Cette recherche a permis d'éclairer à quel point leur installation à la ferme est soumise à différentes conditions, rendant leur activité incertaine voire, dans certains cas, peu probable. Or, si la majorité d'épouses et de compagnes trouvent leur compte ou même s'épanouissent dans une activité professionnelle, pourquoi leurs filles auraient-elles envie de devenir elles-mêmes agricultrices ? Cela remettrait pourtant en cause la survie du modèle « familiale » de l'agriculture...

Dans ce cas, l'exploitation agricole idéale de demain ne serait-elle pas une petite ferme gérée de façon telle qu'elle puisse offrir une place valorisante et valorisée pour chacun des exploitants ainsi qu'un salaire décent ? Il semblerait que ce soit dans ce cadre-là que les initiatives des femmes auraient le plus de chance d'être concrétisées et multipliées.

⁵⁶ Voir rapport IAASTD – <http://www.agassessment.org/>

Nos premières observations ont permis de mettre en évidence à quel point la femme permettait la rencontre entre le producteur et le consommateur. En effet, alors que l'évolution et les transformations apparues dans le milieu rural et le milieu agricole depuis le début du siècle n'ont fait qu'accroître les disparités entre cesdits milieux, les femmes, elles, par leurs activités connexes et/ou par leur philosophie, tentent de comprendre ces crispations afin de les amoindrir. Nous pensons qu'elles sont le vecteur qui fera se comprendre et s'accepter les résidents agriculteurs et les résidents non-agriculteurs de nos villages wallons. Plus fondamentalement, nous pensons qu'elles sont le vecteur par lequel se renouvellera l'agriculture.

Dans le contexte de crises agricole et environnementale que nous connaissons, il nous semble important pour nous à l'ACRF d'épauler ces femmes dans leur combat en leur donnant la parole afin qu'elles puissent s'exprimer sur les tensions et les besoins qu'elles ressentent au quotidien dans leur exploitation ou au sein de leur famille.

Enfin, plus largement, l'ACRF pense qu'il est temps de dépasser une conception de la ruralité rendant peu lisibles nos paysages et effilochant progressivement le lien social dans nos villages. En effet, « aujourd'hui, notre espace est structuré pour répondre à différentes fonctions, correspondant à nos tranches de vie quotidienne : se loger, se déplacer, travailler, consommer, se divertir... Chaque zone a son affectation, avec des moyens de transport – majoritairement la voiture- pour les relier. C'est d'ailleurs elle, la bagnole, qui a dilaté l'espace depuis un demi-siècle. Ainsi, nous avons conçu des cités-dortoirs, déconnectées des bureaux, des industries, des commerces, etc »⁵⁷.

Par le biais de cette étude, l'ACRF veut attirer l'attention sur l'importance de définir un projet claire, cohérent et soutenable de nos collectivités locales. Comme l'affirme Dubois, « il est primordial de rediscuter notre territoire. Pour le redessiner. Et ainsi redéfinir notre projet de société. Car notre quartier, notre ville[age], notre région ne sont rien d'autre que la forme spatiale d'un projet social ». Mentionnant les propos de Blanquart : « L'aménagement du territoire est le dessin d'un dessein »⁵⁸, l'auteur propose : « Questionnons-le ensemble, ne laissons pas les crayons uniques dans les uniques mains de technocrates »⁵⁹.

⁵⁷ DUBOIS, CH., *Aménagement du territoire ou territoires à ménager ? IN Symbioses*, n°86, deuxième trimestre 2010, p.6

⁵⁸ BLANQUART, P., philosophe et sociologue interrogé par Sabrina Costanzo dans la revue *Territoires*, n°489, Juin 2008.

⁵⁹ DUBOIS, CH., *Idem.*, p.6

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- BARTHELEMY, T., WEBER, F., *Les campagnes à livre ouvert, regards sur la France rurale des années trente*, Editions de l'école des hautes études en sciences sociales, Paris, 1989, pp. 7-124.
- BODSON, D., *Les villageois*, L'Harmattan, Paris, 1993.
- BODSON, D., *Etude de la spécificité des modes de vie propres au milieu rural contemporain en Wallonie*, février 1998.
- BUREAU, J.-C., *La politique agricole commune*, La Découverte, Paris, 2007.
- CARDON, Ph., *Des femmes et des fermes: genres, parcours biographique et transmission familiale. Une sociologie comparative Andalousie/Franche-Comté*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- CHAMBOREDON, J.-C., *Nouvelles formes de l'opposition ville-campagne*, IN DUBY G., RONCAYOLO M., *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, 1985, tome V, pp. 557-573
- DELFOSSE, P., *C'est beaucoup change de dans le temps, Ruralité et transition*, De Boeck, Bruxelles, 1988.
- DIBIE, P., *Le village métamorphosé, Révolution dans la France profonde*, Plon, Paris, 2006.
- GILLET, M., GUIGON, S., JACQUES-JOUVENOT, D., *Le patrimoine : fondement identitaire de la profession agricole*, IN *Agriculteurs, ruraux et citadins*, Educagri, 2002, pp.91-111.
- HERVIEU, B., *Les agriculteurs*, PUF, Paris, 1996.
- LANNOYE, P., *Le village périphérique, un autre visage de la banlieue*, L'Harmattan, 1996.
- LUNEAU, G., *Les nouveaux paysans*, Edition du Rocher, Monaco, 1997.
- MENDRAS, H., *Sociétés paysannes: éléments pour une théorie de la paysannerie*, A. Colin, 1976.
- MENDRAS, H., *La fin des paysans, suivi d'une réflexion vingt ans après*, Actes Sud, Arles, 1984.
- MORMONT, M., MOUGENOT, C., *Sociabilité rurale et action environnementale* IN *Agriculteurs, ruraux et citadins*, Educagri, 2002, pp. 171-193.
- PORCHER, J., TRIBONDEAU, Ch., *Une vie de cochon*, La Découverte, Paris, 2008.
- TEULON, F., *La politique agricole commune*, PUF, Paris, 1991.
- SENCEBE, Y., *Les manifestations contrastées de l'appartenance locale* IN *Agriculteurs, ruraux et citadins*, Educagri, 2002, pp. 293-311.
- SYLVESTRE, J.-P., *Les usages de la campagne et la dynamique identitaire des agriculteurs français* IN *Agriculteurs, ruraux et citadins*, Educagri, 2002, pp. 55-71.
- SEPUL, R., OLSSON, C., *Gens de la terre, témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices en Wallonie*, Editions Labor en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2003.
- VERCHERAND, J., *Le syndicalisme agricole face aux attentes de la société* IN *Agriculteurs, ruraux et citadins*, Educagri, 2002, pp.133-151.

ARTICLES

- ASSIN, M., *La PAC pour les nuls*, Le Sillon belge, le 26 juin 2009, pp.2-3.
- CHRISTIANS, Ch., *Les paysages ruraux wallons jusqu'au milieu du XXe siècle. Les tendances lourdes*, Les Cahiers de l'urbanisme, n°16-17, septembre 1996, pp. 13-24.
- DELEFORTRIE, R., *Avez-vous déjà rêvé de l'agriculture de demain?*, L'écho des jeunes, Bruxelles, novembre 2006, n°64, p.2.
- DUBOIS, Ch., *Aménagement du territoire ou territoires à ménager ?* IN *Symbioses*, n°86, deuxième trimestre 2010, pp.6-10.
- HOSTIOU, N., et alii, *Synthèse bibliographique « Approches sur le travail en agriculture par les disciplines sociales et techniques »*, TRANS, mai 2006.

- MULDER, Ch., COULON, P., *La politique agricole*, Les Cahiers de l'urbanisme, n°16-17, septembre 1996, pp.91-94.
- ORIS, M., *Péri-urbanisation et rurbanistion en Wallonie*, Les Cahiers de l'Urbanisme, n°28-29, février 2000, pp. 56-58.
- PLUNUS, O., *Il faut des moyens pour s'installer*, Défi Sud, n°79, Bimestriel, septembre, octobre, pp. 7-9.
- SARLET, D., *Une définition de la ruralité ?*, Les Cahiers de l'Urbanisme, n°38, mars 2002, pp. 72-81.
- Vers l'Avenir, le 18 juillet 2009.
- Le Vif l'Express, le 12 juin 2009, pp.36-38.

SITES INTERNET

- http://www.brusselsstudies.be/PDF/FR_64_BruS22FR.pdf la « Revue électronique pour les recherches sur Bruxelles »
- http://www.statbel.fgov.be/figures/d132_fr.asp
- http://www.cevipof.mshparis.fr/rencontres/smnt/mondes_agricoles/V1/S2/V1-S2_200611_IntroJRemy.pdf
(REMY, Jean, *Working papers du séminaire de recherche 2006-2007 CEVIPOF de Paris*)
- EGGERICKX, T et al., chercheurs au GÉDAP (groupe d'étude de démographie appliquée), *Les espaces ruraux en Wallonie. La diversité des trajectoires démographiques et le rôle des migrations dans la structuration socio-démographique des espaces*, UCL : <http://eso.cnrs.fr/spip.php?article381>
- *Le Monde*, le 23/03/2009 tiré de www.lemonde.fr
- www.agriculture-wallonie.be
- www.fwa.be
- www.frw.be
- www.viacampesina.org

DOCUMENTAIRES

- MAUGER, R., *Paul dans sa vie*, 2005.
- DEPARDON, R., *La vie Moderne*, 2007.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION..... | 3 |
| LE MILIEU RURAL..... | 5 |
| Transformation du village du début du XXème siècle à nos jours..... | 5 |
| Transformation de l'agriculture des années 50 à aujourd'hui..... | 12 |
| Evolution de la politique agricole commune de l'Union européenne..... | 20 |
| Résultats : des villages wallons hétérogènes..... | 27 |
| LES FEMMES DU MILIEU AGRICOLE..... | 32 |
| Premières intuitions..... | 32 |
| Mais qui sont ces agricultrices ?..... | 36 |
| Où vont-elles ?..... | 36 |
| CONCLUSION..... | 41 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 44 |
| TABLE DES MATIERES..... | 46 |